

Cont@ct
n° 10 du 1er février 2012

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Édito

Après le congrès ISCA... Bougeons !

Tous à la campagne... électorale, bien sûr ! Dans moins de trois mois la France votera. Echéance importante sur le plan politique puisqu'elle aura à amener au pouvoir un président et des députés avec des orientations déterminantes pour le pays. Echéance importante également au sein de notre UFOLEP puisque le futur comité directeur devra également mener à bien une réforme structurelle, avec de nouvelles orientations nourries des échanges entre le comité directeur national et des comités départementaux et régionaux, qui engageront son avenir à long terme.

Personnellement, j'ai décidé de ne pas me représenter à l'élection au CD national. Après 27 ans de bons (j'espère) et loyaux services j'estime qu'il est temps pour moi de « laisser la place aux jeunes », selon l'expression consacrée. Il ne s'agit certes pas de tout arrêter... l'UFOLEP est une famille que je ne souhaite pas abandonner du jour au lendemain et je continuerai à militer au sein de mon département, de ma région et dans une ou deux commissions.

27 ans et plus de participation aux réunions du C.D. national (en tant qu'adjoint à la direction nationale de 1978 à 1982, en tant qu'élu depuis 1985) et de suivi de commissions (moto, activités cyclistes, korfbal, intercrosse, tir sportif) m'ont amené à être témoin et acteur de nombreuses évolutions dans notre fédération. Petit à petit le « Sport pour tous » a fait son chemin, sur le terrain et dans les esprits. Il a maintenant conquis ses lettres de noblesse chez nous comme dans les ministères successifs... tout au moins dans les discours car sur le plan budgétaire on peut bien dire que tout reste à faire ! La position de l'UFOLEP a également évolué sur le plan international, principalement européen. Après des débuts prudents en franco-allemand grâce aux possibilités offertes par l'OFAJ, nous sommes peu à peu entrés dans le concert européen, avec l'ISCA dont nous sommes, avec l'USEP, parmi les membres fondateurs en 1995 et au sein de laquelle entendons prendre une part active. Nous sommes cependant encore bien frileux dans ce domaine. La traduction budgétaire de notre engagement est loin d'être à la hauteur de nos ambitions si on la compare à celle de nos principaux partenaires tels que les allemands, les italiens, les slovènes, les danois... par exemple qui œuvrent dans leurs propres programmes européens ou internationaux ou dans ceux de l'ISCA.

Beaucoup a été fait et il reste beaucoup à faire. Dans cette société que nous appelons de nos vœux au sein de la Ligue, notre UFOLEP a besoin de trouver un second souffle. Sans renoncer à ses acquis elle se doit de développer une nouvelle dimension dans les domaines où elle commence à être reconnue tels que l'éducation, la santé, l'intégration ou le développement durable, à tous les échelons, de l'association à la fédération. J'espère que les candidat(e)s seront nombreux pour composer le prochain CDN qui aura à mettre en œuvre une politique volontariste et devra accomplir un travail important mais passionnant et je souhaite bon vent à celles et à ceux qui relèveront le défi.

Jean-Claude BESNARD
Membre du comité directeur national



Pôle vie fédérale

Cont@ct



SOLDE APPEL À PROJETS 2011**ERRATUM**

Un certain nombre de comités n'a pas réalisé ou justifié les actions déposées dans le cadre de l'appel à projets, il a été décidé de répartir le solde de l'enveloppe affectée aux comités qui ont justifié les actions, en faisant une péréquation ; ce qui induit une différence dans le montant notifié dans les courriers reçus dans vos comités départementaux et régionaux.

Vous trouverez ci-joint le tableau récapitulatif des attributions financières départementales et régionales.

APPELS A PROJET 2011

Comité	Aide Initiale	Aide Supplémentaire	Acompte Versé	Solde
1	4 598,69	432,09	2 299,35	2 731,43
2	1 693,63	159,13	846,82	1 005,94
3	2 739,69	257,42	1 793,25	1 203,86
4	1 394,75	131,05	697,38	828,42
5	1 793,25	168,49	896,63	1 065,11
8	5 280,13	496,12	2 640,07	3 136,18
9	2 755,63	258,92	1 377,82	1 636,73
10	1 892,87	177,85	1 693,62	377,10
11	4 415,38	414,86	2 207,69	2 622,55
12	2 689,88	252,74	1 344,94	1 597,68
13	3 317,51	311,71	1 658,76	1 970,46
14	4 797,94	450,81	2 398,97	2 849,78
15	3 486,88	327,62	1 743,44	2 071,06
16	3 120,25	293,18	1 560,00	1 853,43
17	3 120,25	293,18	1 560,00	1 853,43
18	3 606,43	338,86	2 077,19	1 868,10
19	4 200,20	394,65	2 100,10	2 494,75
2A	0,00	0,00	498,13	-498,13
21	1 594,00	149,77	797,00	946,77
22	5 112,75	480,39	2 556,38	3 036,76
23	4 742,16	445,57	2 371,08	2 816,65
24	4 014,89	377,23	2 007,45	2 384,67
25	3 933,20	369,56	1 966,60	2 336,16
26	1 992,51	187,21	996,26	1 183,46
27	4 682,38	439,95	2 341,19	2 781,14
28	5 778,25	542,92	2 889,13	3 432,04
29	5 262,19	494,43	2 631,10	3 125,52
30	6 142,88	577,18	3 071,44	3 648,62
31	3 566,57	335,11	1 783,29	2 118,39
32	2 143,94	201,44	1 071,97	1 273,41
33	4 515,00	424,22	2 257,50	2 681,72
34	5 511,25	517,83	2 755,63	3 273,45
35	5 379,75	505,48	2 689,88	3 195,35
36	3 735,94	351,02	2 366,10	1 720,86
37	5 329,94	500,80	2 664,97	3 165,77
38	4 184,26	393,15	2 092,13	2 485,28
39	2 155,88	202,56	1 608,94	749,50
40	1 594,00	149,77	797,00	946,77
41	4 614,62	433,58	2 307,31	2 740,89
42	3 716,01	349,15	1 858,01	2 207,15
43	2 934,96	275,77	1 467,48	1 743,25
44	5 794,19	544,42	2 897,10	3 441,51
45	6 308,25	592,72	3 154,13	3 746,84
46	1 793,26	168,49	896,63	1 065,12
47	6 541,38	614,62	3 270,69	3 885,31
48	2 391,00	224,66	1 195,50	1 420,16
49	5 280,12	496,11	2 640,06	3 136,17
50	4 548,89	427,41	2 274,45	2 701,85

Comité	Aide Initiale	Aide Supplémentaire	Acompte Versé	Solde
51	3 981,01	374,05	1 990,51	2 364,55
52	0,00	0,00	1 594,01	-1 594,01
53	5 212,37	489,75	2 606,19	3 095,93
54	2 454,76	230,65	1 608,95	1 076,46
55	3 417,14	321,07	1 708,57	2 029,64
58	2 291,38	215,30	1 145,69	1 360,99
59	6 268,41	588,97	3 134,21	3 723,17
60	3 516,76	330,43	1 758,38	2 088,81
61	4 184,25	393,15	2 092,13	2 485,27
62	4 445,27	417,67	2 222,64	2 640,30
63	4 084,64	383,79	2 042,32	2 426,11
64	4 114,51	386,59	2 057,26	2 443,84
65	0,00	0,00	1 874,95	-1 874,95
66	4 931,44	463,35	2 465,72	2 929,07
67	1 494,38	140,41	747,19	887,60
69	3 586,50	336,98	2 631,10	1 292,38
70	3 435,07	322,76	1 717,54	2 040,29
71	1 178,57	110,74	1 178,57	110,74
72	4 283,87	402,51	2 141,94	2 544,44
73	4 216,13	396,14	2 108,07	2 504,20
74	1 543,19	145,00	1 543,19	145,00
77	5 230,31	491,43	2 615,16	3 106,58
78	5 047,01	474,21	2 523,51	2 997,71
79	6 208,63	583,36	3 104,32	3 687,67
80	3 967,06	372,74	2 481,66	1 858,14
81	4 064,71	381,92	2 032,36	2 414,27
84	3 765,82	353,83	1 882,91	2 236,74
85	4 845,76	455,30	2 422,88	2 878,18
86	1 875,94	176,26	1 875,94	176,26
87	3 684,13	346,16	1 842,07	2 188,22
88	2 490,62	234,02	2 391,00	333,64
89	2 391,01	224,66	1 195,51	1 420,16
90	1 295,13	121,69	647,57	769,25
91	4 182,26	392,96	2 091,13	2 484,09
92	4 582,75	430,59	2 291,38	2 721,96
93	0,00	0,00	2 125,00	-2 125,00
95	4 714,25	442,95	2 357,13	2 800,07
971	3 943,16	370,49	1 971,58	2 342,07
974	1 500,00	140,94	0,00	1 640,94
	312 625,98	29 374,02	169 290,80	172 709,20
	342 000,00			

APPELS A PROJET 2011

	Comité	Aide Initiale	Aide Supplémentaire	Acompte Versé	Solde
101	Aquitaine	5 175,00	287,35	2 587,50	2 874,85
102	Auvergne	3 220,00	178,80	1 610,00	1 788,80
103	Bourgogne	2 875,00	159,64	1 437,50	1 597,14
104	Bretagne	2 451,80	136,14	1 225,90	1 362,04
105	Centre	6 210,00	344,82	3 105,00	3 449,82
106	Champagne-Ardenne	5 462,50	303,32	2 731,25	3 034,57
107	Corse	0,00	0,00	460,00	-460,00
108	Flandres Artois	5 842,00	324,39	2 921,00	3 245,39
109	Franche-Comté	4 830,00	268,20	3 162,50	1 935,70
110	Ile de France	5 671,80	314,94	2 835,90	3 150,84
111	Languedoc-Roussillon	5 595,90	310,73	2 797,95	3 108,68
114	Midi-Pyrénées	4 025,00	223,50	2 012,50	2 236,00
115	Basse Normandie	5 635,00	312,90	2 817,50	3 130,40
117	Pays de Loire	4 600,00	255,43	2 300,00	2 555,43
118	Picardie	5 556,80	308,55	2 778,40	3 086,95
119	Poitou-Charentes	0,00	0,00	1 380,00	-1 380,00
120	PACA	3 565,00	197,96	1 782,50	1 980,46
121	Rhône Alpes	3 180,90	176,63	1 590,45	1 767,08
		73 896,70	4 103,30	39 535,85	38 464,15
			78 000,00		

Assemblée générale de Gerzat 2012

Documents statutaires

Nous vous rappelons que les candidatures au comité directeur national doivent être adressées par courrier postal au plus tard le 3 février 2012, cachet de la poste faisant foi. Nous attirons votre attention sur le fait que ce formulaire doit être visé par le comité départemental.

Les vœux et questions doivent également être retournés à l'UFOLEP Nationale pour cette même date.

Les pouvoirs doivent être transmis pour le 7 avril au plus tard.

Inscriptions

Merci de renvoyer vos fiches le plus tôt possible ! Il se peut que vous rencontriez des difficultés pour la remplir à cause de votre logiciel Adobe Acrobat. Dans ce cas, remplissez le document, imprimez-le, scannez-le puis renvoyez-le par mail à jvillaudiere.laligue@ufolep-usep.fr

Pour ce qui concerne les frais d'inscription des « accompagnateurs-accompagnatrices », le comité départemental du Puy-de-Dôme ne facturera que 15 € par fiche.

Hébergement

Une erreur s'est glissée dans les coordonnées des « appart hôtel » CITEA.

Il faut lire : tél : 04 73 74 94 00 fax : 04 73 24 53 69.

Excursions

Il est possible de s'inscrire dès maintenant.

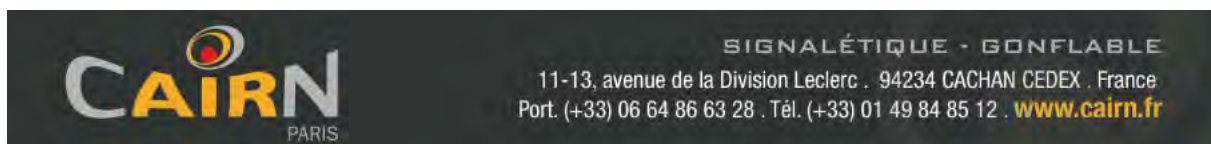
Rappel : tous les documents sont en ligne sur le site de l'UFOLEP Nationale, pôle vie fédérale, rubrique AG de Gerzat.



Pôle communication

Cont@ct





Après avoir équipé l'UFOLEP Nationale sur le Playa tour de terrains et d'arches gonflables, CAIRN vous propose ces produits à tarifs préférentiels sous forme de commandes mutualisées. Vous trouverez ci-dessous les descriptifs des petites arches et des terrains multisports et ci-après les modèles.

- Structures gonflables en textile enduit PVC (275g/m²).
- Gonflage permanent par soufflerie intégrée 220V à air naturel.
- Montage environ 4 minutes à 1 personne, poids ultra léger.
- Possibilité de nettoyer en machine à laver dans les ateliers CAIRN.
- Ensemble livré avec soufflerie, lests, haubans, piquets, housse de rangement et notice d'utilisation.
- Modèles déposés INPI.
- Réalisation des marquages quadrichromie par procédé d'impression numérique haute résolution (300 dpi-double trame) résistant 2 ans aux UV ou en peinture spéciale bâche
- Participation ÉCO-CONCEPTION comprenant séparation et recyclage à 100% des bâches PVC enduites et polyester, dans le respect des Normes ISO.

Petites arches

Arche PRESTIGE 100/400 dimensions int L 4m x H 3m x ø 1m - dimensions ext. L 6m x H 4m
 Pack déco marquages 2 faces piliers 1m et traverse 1,5m
 4 Marquages fixes/amovibles sur piliers L1m x H 1m
 2 Marquages fixes/amovibles sur traverse L1,5m x H 1m
 Frais techniques compris

	Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC (marquages compris)
Pour 1 arche	2 692,00 €	3 219,63 €
Pour 5 arches	2 580,00 €	3 085,68 €
Pour 10 arches	2 270,00 €	2 714,92 €
Pour 20 arches	2 065,00 €	2 469,74 €

🚧 Option rallonge 4 à 6 m : 299 € TTC

Terrains multisports

Pourtour de terrain de foot gonflable de section de 75 cm cotes extérieures 30m x 15m comprenant une entrée de 4 m

PACK VISIBILITE COMITES :

- Marquage fixe sur linéaire L 1m x H 0,75cm
- Frais techniques de maquettage des logos présentation de BAT

	Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC (marquages compris)
Pour 1 terrain	7 927,00 €	9 480,69 €
Pour 5 terrains	7 560,00 €	9 041,76 €
Pour 10 terrains	6 490,00 €	7 762,04 €
Pour 20 terrains	5 775,00 €	6 906,90 €

🚧 Options buts : nous consulter

COMMUNICATION

Ces prix s'entendant hors frais de port au départ de Nantes.

Délais de fabrication : 3 à 6 semaines selon quantités

Offre valable jusqu'au 15 avril 2012

Règlement 40 % à la commande et le solde à la livraison

Fournir logos format EPS ou vectorisée 300 DPI ech 1/10mm



Bon de commande « PETITE ARCHE CAIRN »

Le comité UFOLEP :

Commande petite arche(s) au prix unitaire TTC port non compris de 3 219,63 € (*)

() tarif préférentiel selon quantité commandée mutualisée*

**A renvoyer à l'UFOLEP Nationale Pôle communication 3 rue Récamier 75341 Paris cedex 07
pour le 10 avril 2012**



Bon de commande « TERRAIN MULTISPORT CAIRN »

Le comité UFOLEP :

Commande terrains(s)multisports au prix unitaire TTC port non compris de 9 480,69 € (*)

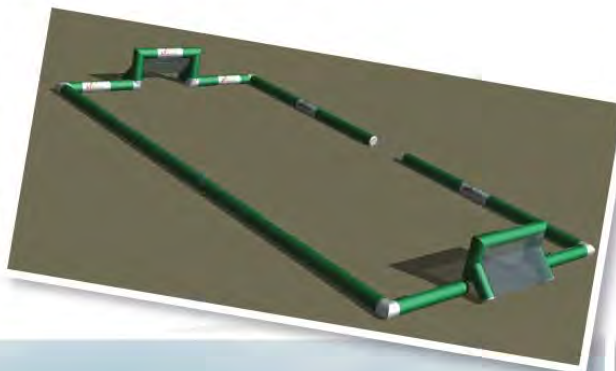
() tarif préférentiel selon quantité commandée mutualisée*

**A renvoyer à l'UFOLEP Nationale Pôle communication 3 rue Récamier 75341 Paris cedex 07
pour le 10 avril 2012**



Après avoir équipé l'UFOLEP Nationale sur le Playa tour de terrains et d'arches gonflables, c'est tout naturellement que nous nous sommes associés à l'UFOLEP pour vous proposer ces produits à tarifs préférentiels sous forme de commandes mutualisées.

Les arches vous permettront d'augmenter votre visibilité sur les évènements que vous organisez (course cycliste, raids...). Les terrains gonflables deviendront quant à eux les supports incontournables de vos nombreuses animations sportives de proximité.



CARACTÉRISTIQUES

- Fabrication Française.
- Structures modulables : plusieurs configurations possibles.
- Possibilité de personnaliser la structure.
- Montage rapide et simple : moins de 30 minutes à une personne.
- Produit léger et compact .
- Offre promotionnelle pour toute commande passée avant le 15 avril 2012.
- Prix dégressifs suivant les quantités commandées : voir annexe.
- Démarche de production écologique :
 - encres numériques à UV et non plus aux solvants.
 - collecte et recyclage de nos rebus de production (PVC, cartons, cartouches d'encre...).
 - recyclage des structures usagées qui seront transformées en joncs.
 - récupération l'eau de pluie pour entretenir nos locaux et nettoyer les produits.



Contact

CAIRN - Informations techniques – paris@cairn.fr – Tél : 01 49 84 85 06

ufolep - Retour des Bons de Commande : jvillaudiere.laligue@ufolep-usep.fr

CAIRN PARIS:
11-13 avenue de la division Leclerc
94234 CACHAN CEDEX . France

www.cairn.fr

Petites Arches



SIGNALÉTIQUE - GONFLABLE

11-13, avenue de la Division Leclerc . 94234 CACHAN CEDEX . France
Port. (+33) 06 64 86 63 28 . Tél. (+33) 01 49 84 85 12 . www.cairn.fr

- ✓ PVC 275g/m² : produit conditionné dans un sac (inférieur à 25kg)
- ✓ Fabrication française : produit de qualité, cousu main
- ✓ Gonflable en 4 minutes, Montage en 15 minutes à une personne
- ✓ Personnalisation de l'arche avec des visuels « Comité » sur la traverse et les piliers



sur la traverse et les piliers
avec des visuels « Comité »
Personnalisation de l'arche

- ✓ Possibilité d'ajouter des rallonges de traverse pour augmenter l'empattement de l'arche (voir ci-contre)
- ✓ Possibilité d'ajouter des partenaires locaux via des marquages amovibles à fixer sur le terrain par velcros (ex. : partenaires privés, institutionnels, etc.)



Toiles au couleur
de votre logo

Diamètre: 1 m

Dimensions extérieures :

Longueur : 5,3 m

Hauteur : 4,4 m

Dimensions intérieures :

Longueur : 3,3 m

Hauteur : 3,4 m



- ✓ Prix dégressifs suivant les quantités commandées par le réseau UFOLEP
- ✓ Garantie 1an du moteur et 2 ans de la toile, des coutures et des impressions

Terrain Multisports

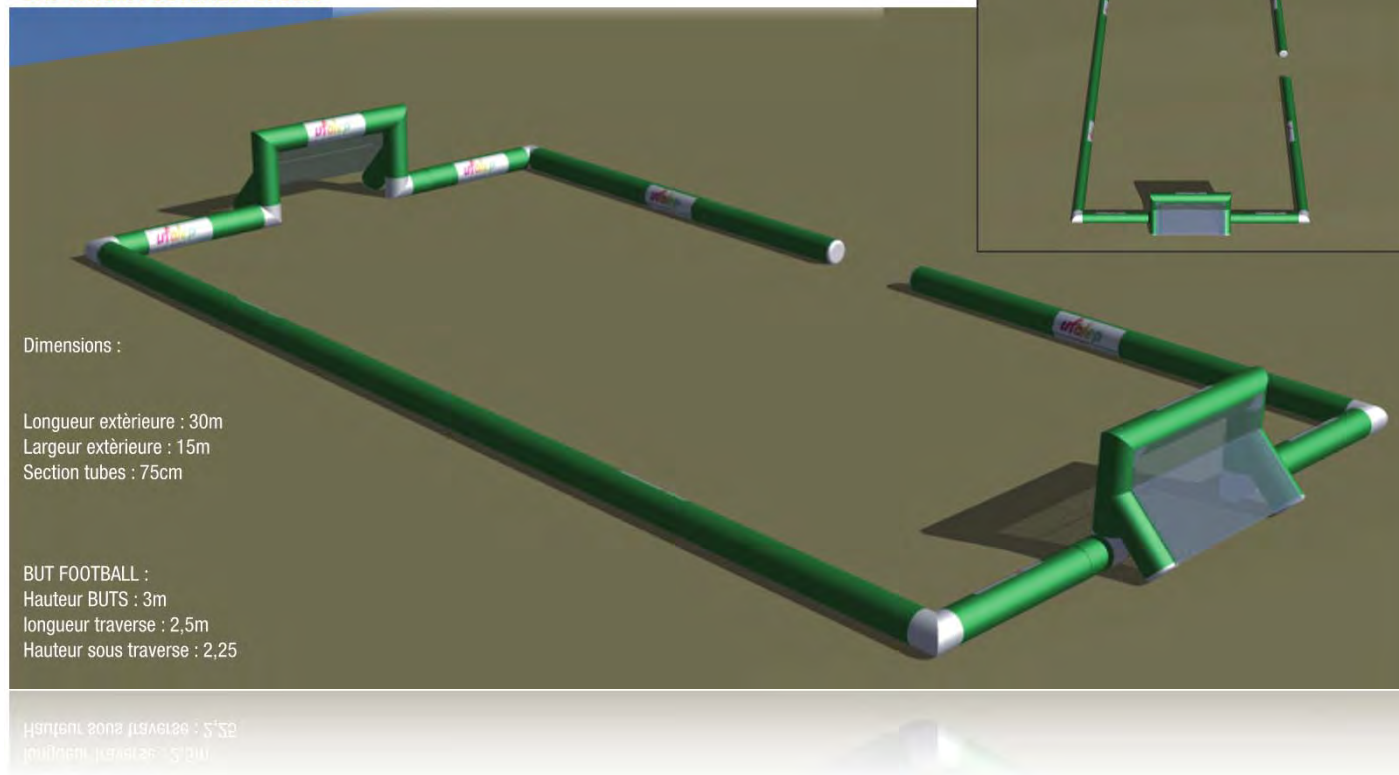


SIGNALÉTIQUE - GONFLABLE

11-13, avenue de la Division Leclerc . 94234 CACHAN CEDEX . France
Port. (+33) 06 64 86 63 28 . Tél. (+33) 01 49 84 85 12 . www.cairn.fr

- ✓ Matière légère : PVC 275g/m², produit simple de stockage (< à 1m³) et facilement transportable (conditionné dans un sac)
- ✓ Fabrication française : produit de qualité, cousu main
- ✓ Produit léger : Montage rapide (environ 30 min à 1 personne)
- ✓ Personnalisation de la structure avec 10 visuels « Logo Comité » sur le terrain

BAT Terrain FOOTBALL- UFOLEP





- ✓ Possibilité de moduler les buts :
 - ✓ en ajoutant des rallonges sur les buts de foot pour faire des poteaux de rugby,
 - ✓ En ajoutant un panneau de basket sur la traverse du but de foot,
 - ✓ En remplaçant les buts de foot par des panneaux de basket,
- ✓ Possibilité d'ajouter des partenaires locaux via des marquages amovibles à fixer sur le terrain par velcros (ex. : partenaires privés, institutionnels, etc.)
- ✓ Prix dégressifs suivant les quantités commandées par le réseau UFOLEP
- ✓ Garantie 1an du moteur et 2 ans de la toile, des coutures et des impressions

Top départ des soldes CASAL SPORT !

Si le message ne s'affiche pas correctement, [suivez ce lien](#).
Pour être sûr de recevoir tous nos emails, nous vous conseillons d'ajouter martin.d@info.casalsport.com à votre carnet d'adresses.

CASAL SPORT

A VOS COTÉS
POUR VOUS FAIRE GAGNER !

SPORTS DE RAQUETTES | ATHLÉTISME | SPORTS DE COMBAT | REMISE EN FORME | SPORTS COLLECTIFS | GYMNASTIQUE | SPORTS AQUATIQUES | PLEIN-AIR - LOISIRS

SOLDÉS D'HIVER JUSQU'À **-75%**
VOIR TOUS LES PRODUITS SOLDÉS



TOUS LES PRODUITS
JUSQU'À
-75%

TOUS LES PRODUITS
JUSQU'À
-45%



TOUS LES PRODUITS
JUSQU'À
-35%

TOUS LES PRODUITS
JUSQU'À
-20%



Offre valable du 11/01/12 au 14/02/12 sur une sélection d'articles signalés, dans la limite des stocks disponibles.
Non cumulable avec une autre offre promotionnelle.



PAIEMENT
SÉCURISÉ



DEMANDE
DE DEVIS



CATALOGUE
EN LIGNE



NOUS
CONTACTER

Collectivités : Découvrez notre site destiné spécialement aux besoins des communes et du monde de l'éducation.

CASAL TERRAINS
MULTISPORTS
L'EXPERT DU MULTISPORT EN FRANCE

Sportifs, Clubs : découvrez nos autres sites experts par discipline

CASALRUNNING.com
TOUT L'ÉQUIPEMENT DE RUNNING EN LIGNE

CASALBASKET.com
TOUT L'ÉQUIPEMENT DE BASKET EN LIGNE

CASALHAND.com
TOUT L'ÉQUIPEMENT DE HAND EN LIGNE

Conformément à l'article 34 de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978,
vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.
Si vous souhaitez accéder à vos données personnelles, les rectifier ou les supprimer,
il vous suffit de prendre contact avec notre [Service clientèle](#).

Si vous souhaitez vous désabonner de cette lettre d'information, [consultez ce lien](#).

SOLDES Basket : Jusqu'à -50% !

Si le message ne s'affiche pas correctement, [suivez ce lien](#).
Pour être sûr de recevoir tous nos emails, nous vous conseillons d'ajouter mickael@info.casalbasket.com à votre carnet d'adresses.

CASALBASKET.com
TOUT L'ÉQUIPEMENT DE BASKET EN LIGNE

REJOIGNEZ-NOUS ▶  

CHAUSSURES | TEXTILE | BALLONS | NBA | ACCESSOIRES | PROTECTIONS ET SOINS | ESPACE CLUBS | MARQUES

COUP D'ENVOI POUR LES SOLDES



JUSQU'À -50%
SUR LE TEXTILE



JUSQU'À -40%
SUR LES PRODUITS NBA



JUSQU'À -30%
SUR LES CHAUSSURES



J'EN PROFITE ! 

Offre valable du 11/01/12 au 14/02/12 sur une sélection d'articles signalés, dans la limite des stocks disponibles.
Non cumulable avec une autre offre promotionnelle.

LIVRAISON GRATUITE
 **LIVRAISON GRATUITE**
SANS MINIMUM D'ACHAT

 **PAIEMENT EN 3 FOIS**
SANS FRAIS

Conformément à l'article 34 de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Si vous souhaitez accéder à vos données personnelles, les rectifier ou les supprimer, il vous suffit de prendre contact avec notre [Service clientèle](#).

Si vous souhaitez vous désabonner de cette lettre d'information, [consultez ce lien](#).

SOLDES Handball : Jusqu'à -60% !

Si le message ne s'affiche pas correctement, [suivez ce lien](#).
Pour être sûr de recevoir tous nos emails, nous vous conseillons d'ajouter nicolas@info.casalhand.com à votre carnet d'adresses.

CASALHAND.com
TOUT L'ÉQUIPEMENT DE HAND EN LIGNE

REJOIGNEZ-NOUS ▶  

CHAUSSURES | TEXTILE | BALLONS | ACCESSOIRES | PROTECTIONS ET SOINS | ESPACE CLUBS | MARQUES

COUP D'ENVOI POUR LES SOLDES



JUSQU'À -60%  **SUR LE TEXTILE**

JUSQU'À -40%  **SUR LES CHAUSSURES**

JUSQU'À -30%  **SUR LA BAGAGERIE**

J'EN PROFITE ! 

Offre valable du 11/01/12 au 14/02/12 sur une sélection d'articles signalés, dans la limite des stocks disponibles.
Non cumulable avec une autre offre promotionnelle.

LIVRAISON GRATUITE  **LIVRAISON GRATUITE**
SANS MINIMUM D'ACHAT

 **PAIEMENT EN 3 FOIS**
SANS FRAIS

Conformément à l'article 34 de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Si vous souhaitez accéder à vos données personnelles, les rectifier ou les supprimer, il vous suffit de prendre contact avec notre [Service clientèle](#).

Si vous souhaitez vous désabonner de cette lettre d'information, [consultez ce lien](#).

SOLDES Running : Jusqu'à -50% !

Si le message ne s'affiche pas correctement, [suivez ce lien](#).
Pour être sûr de recevoir tous nos emails, nous vous conseillons d'ajouter Lucie@info.casalrunning.com à votre carnet d'adresses.

CASALRUNNING.com
TOUT L'ÉQUIPEMENT DE RUNNING EN LIGNE

REJOIGNEZ-NOUS ▶  

CHAUSSURES | TEXTILE | ACCESSOIRES | ELECTRONIQUE | ALIMENTATION | CARDIOTRAINING | CLUBS ET ORGANISATEURS | MARQUES

TOP DÉPART POUR LES SOLDES



JUSQU'À -50%  SUR LE TEXTILE

JUSQU'À -40%  SUR LES CHAUSSURES

JUSQU'À -35%  SUR LA BAGAGERIE

J'EN PROFITE ! 

Offre valable du 11/01/12 au 14/02/12 sur une sélection d'articles signalés, dans la limite des stocks disponibles.
Non cumulable avec une autre offre promotionnelle.

GRAND JEU CONCOURS   
PARTENAIRE OFFICIEL

2 DOSSARDS À GAGNER

POUR LE **MARATHON DE PARIS**
DU 11 JANVIER AU 14 FÉVRIER



JE TENTE MA CHANCE 

CRÉDIT PHOTO : DPPI



SITE ACCRÉDITÉ
PAR LE SCEAU QUALITÉ EKOMI
98,63% DES CLIENTS SATISFAITS



LIVRAISON GRATUITE
SANS MINIMUM D'ACHAT

Conformément à l'article 34 de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978,
vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.
Si vous souhaitez accéder à vos données personnelles, les rectifier ou les supprimer,
il vous suffit de prendre contact avec notre [Service clientèle](#).

Si vous souhaitez vous désabonner de cette lettre d'information, [consultez ce lien](#).

Notre partenaire Tennis de Table



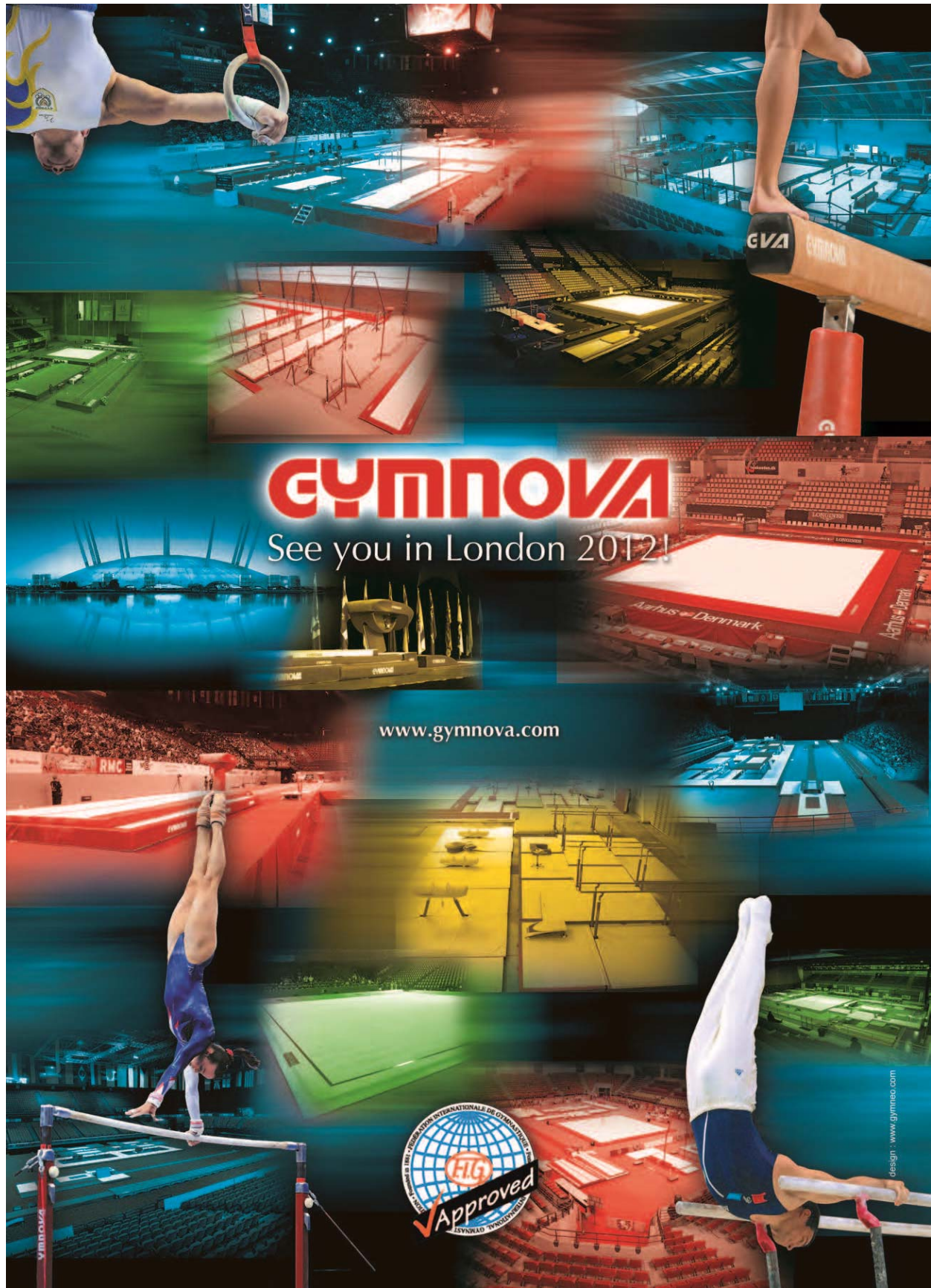
wfolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

OFFRE SPECIALE CLUB*
10 GROSSES DE BALLES DOUBLE CIRCLE (soit 1440 balles)

265 €

* offre uniquement valable par téléphone au 04 75 44 20 34 - dans la limite des stocks disponibles

Notre partenaire Gymnastique



FICHE DE POSTE - Poste à pourvoir le 1er mars 2012

Intitulé du poste	Animateur ou éducateur sportif
Salaire et statut	<ul style="list-style-type: none"> • Convention collective du sport : Groupe 4 • Temps de travail : 17h30 hebdomadaire (lundi à samedi) • Rattachement hiérarchique : déléguée départementale UFOLEP 23
Relations fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Relations avec les associations 23 • Relations avec la FOL 23 et l'USEP • Relations avec les 3 salariés CDI de l'UFOLEP 23
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Siège social à Guéret, 3 place Varillas • Déplacements très fréquents sur tout le département
Description du poste	<ul style="list-style-type: none"> • CDD de 17h30 hebdomadaire en vue d'un CDI évolutif vers un temps plein d'agent de développement • Mener des séances d'activités physiques adaptées à tous les publics (enfants, adultes et seniors) • Assurer la gestion du département (développement local et gestion planning,...)
Mission	Participer à la mise en œuvre de la politique sportive définie par le comité directeur
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> • Conception, animation et encadrement d'activités physiques dans plusieurs disciplines auprès de publics diversifiés • Développement des activités et projets sportifs auprès de partenaires institutionnels et associatifs dans le cadre des plans de développement définis par le comité directeur • Promotion des activités de l'UFOLEP • Animation du réseau de bénévoles et d'associations affiliées
Savoir faire	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance de la législation en matière d'activités physiques et sportives • Maîtrise technique et pédagogique des activités physiques et sportives • Méthodologie de projet (notions) • Maîtrise de l'outil informatique • Notions de gestion budgétaire • Conduite de réunion
Savoir Etre	<ul style="list-style-type: none"> • Capacités d'écoute • Gestion et animation de groupe • Capacités relationnelles et bonne qualité d'expression • Capacités d'adaptation et de réactivité • Rigueur et autonomie • Travail en équipe
Conditions d'exercices	<ul style="list-style-type: none"> • Permis B exigé (véhicule de mission fournit) • Disponibilité les soirs et les samedis matins (hors vacances scolaires)

Modifications du répertoire national



✚ Délégations départementales :

- Alpes de Haute-Provence : sabine.auzet@laligue-alpesdusud.org

✚ Commissions Nationales Sportives :

- A.P.E. : Le Maitre Mauricette mauricette.le.maitre@free.fr
- G.R.S. :Jacquet Isabelle i.jacquet@free.fr



Pôle formation documentation

Cont@ct



Nos Réf. : LB/BG/ES/ 046-2012

☎ : 01 43 58 97 55 lbrien.laligue@ufolep-uspe.fr
01 43 58 97 62 esyritis.laligue@ufolep-usep.fr
☎ : 01 43 58 97 74

A l'attention des Comités UFOLEP :

Paris, le 1^{er} février 2012

Objet : Rassemblement « Petite enfance »

Cher(e)s collègues,

Votre comité ou vos associations s'investissent ou souhaite s'engager dans le développement des activités physiques en faveur du public « Petite enfance » 0 – 7 ans. L'UFOLEP nationale, consciente des enjeux d'éducation, d'éveil et de promotion de la santé, vous propose un rassemblement de formation et de travail ayant pour objectif de délivrer des compétences techniques et pédagogiques, de connaître les réseaux de la petite enfance et de construire des outils / démarches adaptés.

Les travaux porteront sur la connaissance de ce public, de son environnement, de ses attentes et de ses besoins ; afin de lui proposer une multitude de situations d'apprentissage (issues des activités d'expression, aquatiques, de nature, de pratiques douces et motrices) qui vont l'accompagner dans son développement psychomoteur.

Ce stage se tiendra au CREPS de Bourges les 10 et 11 mars 2012 (possibilité d'arriver la veille) sous la responsabilité de la direction nationale et de la CNS Activités Physiques d'Entretien.

Pour les comités qui sont déjà investis (ou en passe de l'être) dans le développement de programme d'activités « Petite enfance » ou de pratiques familiales, il s'agit d'inscrire une ou plusieurs personnes (animateur(rice) bénévole ou professionnel(le), agent de développement, ...) identifiées par vos soins.

L'ensemble des frais engagés (hébergement – restauration et déplacements) vous seront remboursés par l'UFOLEP nationale (selon la tarification en vigueur).

Vous trouverez ci-après la fiche d'inscription et un questionnaire à retourner à Elsa SYRITIS, Pôle Formation : esyritis.laligue@ufolep-usep.fr ou par fax au 01.43.58.97.74 **avant le 24 février 2012.**

N'hésitez pas à contacter les Pôles Formation (Laurence BRIEN) et Vie Sportive (Benoît GALLET) pour obtenir des informations complémentaires sur ce projet mis en œuvre conjointement.

Nous vous souhaitons bonne réception de ce courrier et nous nous tenons à votre disposition.

Bien cordialement.

Laurence BRIEN
DTNA UFOLEP
Pôle Formation



Benoit GALLET
DTNA UFOLEP
Pôle Vie Sportive



PS : le programme détaillé vous sera transmis avec la confirmation de votre inscription.

Fédération sportive de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

FICHE D'INSCRIPTION
RASSEMBLEMENT « PETITE ENFANCE »
10 et 11 mars 2012 au CREPS de Bourges (18)

A RETOURNER À L'UFOLEP NATIONALE
AVANT LE 24 FÉVRIER 2012

A : esyritis.laligue@ufolep-usep.fr
Ou par fax : 01.43.58.97.74

Comité UFOLEP :

Nom du participant :

Prénom :

Fonction occupée :

N° de téléphone portable :

Adresse e-mail :

Mode de transport :

Date et heure d'arrivée (possibilité d'arriver la veille) :

Heure de départ :

Cachet du comité départemental :

Signature du délégué UFOLEP:

Il est fortement recommandé de participer à l'intégralité du stage de formation et pour des raisons logistiques aucun accompagnement en gare de Bourges ne pourra être réalisé pendant les heures de formation.

**QUESTIONNAIRE UFOLEP
« ACTIVITES PHYSIQUES ET PETITE ENFANCE »**



**A retourner avant le 20 février 2012
à l'UFOLEP Nationale
esyritis.lalique@ufolep-usep.fr**

Nom : Prénom :

Département :

1 - Votre comité mène-t-il des actions en direction du public de la petite enfance (0 - 6 ans) ?*

.....
.....

2 - Avez-vous des associations supports qui proposent des activités ? *

.....
.....

*** Si oui, en quoi consiste le projet (origine, objectifs, contenu, âges des enfants) ?**

.....
.....

*** Si oui, quelles sont les activités supports et la/les nature(s) des équipements sportifs utilisé**

.....
.....

*** Si non, quel(s) serai(en)t les besoins pour mener des actions « petite enfance » ?**

.....
.....

3 - Les parents / familles participent ils au(x) actions menées(s) ?

.....
.....

4 - Avez-vous des partenariats / collaborations avec des structures spécialisées (crèches, écoles maternelles, OMS, halte-garderie, MJC, ...) ?

.....
.....

5 - Qui assure l'encadrement de ces activités (animateurs bénévoles, animateurs professionnels, ...) ?

.....
.....

6 - Les personnes qui encadrent ont-elles une formation spécifique par rapport à ce public de la petite enfance ?

.....
.....

Vous pouvez retourner ce questionnaire avec des outils développés (guides, tracts, affiches, ...) sur votre territoire.

En vous remerciant par avance de votre collaboration.

Les Pôles Formation et Vie sportive

CQP ALS 2012 UFOLEP PAYS-DE-LA-LOIRE

Devenez animateur de sportif loisir sportif grâce au CR UFOLEP des Pays-de-la-Loire.

Ce nouveau diplôme sportif qualifiant vous permet d'encadrer les Activités Physiques et Sportives contre rémunération en toute légalité.

3 options au choix :

- Activités jeux collectifs, jeux d'opposition et jeux de raquettes
- Activités de gymnastique d'entretien et d'expression
- Activités de randonnée pédestre, rollers, orientation, vélo.

➤ Tests de sélection fin février 2012.

➤ Début de la formation le 05 mars jusqu'au 19 juin 2012. (22 journées de 7h).

Il nous reste encore quelques places.

Pour plus de renseignements, visitez notre site : www.ufolep-paysdelaloire.org

Cordialement

Agnès LUZEAU
Déléguée Régionale UFOLEP des Pays-de-la-Loire.
Responsable Formation CR UFOLEP.
9 rue des Olivettes - 44000 NANTES
Tél. : 06 66 01 02 86 / 02 51 86 33 26

FORMATION FÉDÉRALE DES ANIMATEURS MARCHE NORDIQUE 17 ET 18 MARS 2012 – SAINTE-TULLE (04)

La formation des animateurs UFOLEP constitue un enjeu de taille en matière de développement de la pratique sportive.

L'activité marche nordique est un des leviers de développement privilégié pour nos comités en matière de sport-santé, sport-handicap et sport en milieu rural.

Ainsi, à l'initiative du comité départemental UFOLEP 24, du Pôle Formation et du Pôle Vie Sportive, nous vous proposons une 3^{ème} session de formation fédérale d'animateur marche nordique qui se tiendra à Sainte-Tulle (04) **les 17 et 18 mars 2012**.

L'objectif de formation du stage consiste à délivrer les compétences techniques et pédagogiques spécifiques à la marche nordique aux animateurs du réseau UFOLEP identifiés par les comités.

Sous la houlette des Pôles Formation et Vie Sportive, la responsabilité pédagogique sera assurée par Patrick MANS, délégué départemental UFOLEP 24.

Nous vous invitons à inscrire à ce stage un animateur, identifié par vos soins ; à cette condition, le comité départemental sera doté du kit technique et pédagogique « Marche nordique ». Dans un souci d'égalité de traitement, vous ne pourrez inscrire qu'un seul animateur par comité.

Le coût pédagogique est de 75 € par participant ; seuls les frais de restauration et d'hébergement sont à la charge de l'UFOLEP nationale.

Un stage national « marche nordique / problématiques de santé » sera organisé en octobre 2012.

Vous trouverez ci-après la fiche d'inscription à retourner à Elsa SYRITIS, Pôle Formation : esyritis.laligue@ufolep-usep.fr ou par fax au 01.43.58.97.74 **avant le 21 février 2012**.

N'hésitez pas à contacter les Pôles Formation (Laurence BRIEN) et Vie Sportive (Benoît GALLET) pour obtenir des informations complémentaires sur ce projet mis en œuvre conjointement. Enfin, vous pouvez également contacter Patrick MANS, référent marche nordique pour l'UFOLEP, au 05 53 02 44 15 ou patrick@laligue24.org.

**FICHE D'INSCRIPTION
FORMATION FEDERALE MARCHE NORDIQUE
17 ET 18 MARS 2012 À SAINTE-TULLE (04)**

**A RETOURNER A L'UFOLEP NATIONALE
AVANT LE 21 FEVRIER 2012**

esyritis.laligue@ufolep-usep.fr

Ou par fax : 01.43.58.97.74

Comité UFOLEP :

Nom du participant :

Prénom :

Fonction occupée :

E-mail :

N° de téléphone portable :

Mode de transport :

Date et heure d'arrivée (possibilité d'arriver la veille) :

Heure de départ :

Cachet du comité départemental :

Signature du délégué UFOLEP:

Rappels !

Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée et doivent être complètes pour être enregistrées
par le Pôle Formation :

Fiche d'inscription dûment remplie

Chèque de 75 € à l'ordre de l'UFOLEP nationale joint à l'inscription

**Il est fortement recommandé de participer à l'intégralité du stage de formation.
Pour des raisons logistiques aucun accompagnement en gare (Manosque) ne
pourra être réalisé pendant les heures de formation.**

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC)
CERTIFICATION BILAN CARBONE NIVEAU 1

DERNIÈRE RELANCE

Dans le cadre de la FPC, l'UFOLEP vous propose une session de formation « Certification bilan carbone – niveau 1 » qui se tiendra les 15 et 16 février 2012 au siège de la fédération.

Les objectifs de formation sont les suivants :

- ✓ Détenir une vision synthétique des enjeux de la lutte contre le réchauffement climatique
- ✓ Identifier les liens entre les enjeux et les méthodes du Bilan Carbone
- ✓ Être capable de réaliser ce bilan et d'accompagner les prestataires

Vous trouverez pages suivantes la fiche d'inscription, ainsi qu'un très court questionnaire à nous retourner avant le **7 février 2012**.

Pour mémoire, l'UFOLEP nationale prend en charge les frais de restauration et d'hébergement. En revanche, les frais de déplacement sont à la charge du comité qui par ailleurs peut se faire rembourser par l'OPCA sur présentation de la convention de formation, d'une attestation de formation et des justificatifs ad hoc.

Attention ! Les candidatures seront retenues par ordre d'arrivée à l'UFOLEP nationale ; seules 8 places sont disponibles.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter L. BRIEN au 01.43.58.97.55.

L'équipe formation.

Fiche d'inscription
CERTIFICATION BILAN CARBONE™
Les 15 et 16 février 2012

À retourner, avant le 7 février 2011, à esyritis.laligue@ufolep-usep.fr

Comité UFOLEP :

N° de SIRET de la structure employeur :

Convention collective appliquée par la structure employeur :

Nom, prénom du participant :

Souhaite signer une convention de formation [] OUI [] NON

Téléphone : Courriel :

Statut :

Souhaite que l'UFOLEP nationale me réserve mon hébergement (1 nuit du 15 au 16 février 2012).

[] OUI [] NON

Quelles sont vos motivations à suivre la certification Bilan Carbone™ ?

.....
.....
.....

Quel est le positionnement politique et l'ambition du comité au regard du développement durable ?

.....
.....
.....

Quel est le projet à étudier au filtre du Bilan Carbone ?

.....
.....
.....

Date :

Cachet du comité et
Signature du responsable

STAGE DE FORMATION CONTINUE 2012

TOUS À VOS AGENDAS !

Nous avons le plaisir de vous informer que le stage de formation continue 2012 se tiendra :

du 23 juin (14h) au 27 juin (12h) 2012 à La Rochelle (17),
à la Résidence Club La Fayette (centre VPT).

La problématique du stage retenue par nos élus nationaux est la suivante :

**« EDUCATION PAR LE SPORT / SPORT ET SOCIÉTÉ : PROJETS –
DÉMARCHES – OUTILS ET PARTENARIATS EN FAVEUR DU
DÉVELOPPEMENT ET DE LA DIVERSIFICATION DES PRATIQUES
SPORTIVES DE LOISIR »**

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous présenter les différents modules de formation.

L'équipe formation.



Pôle formation stages

Cont@ct




BF1 A spécifique - ATHLETISME
Les 19 et 20 mai 2012

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Athlétisme – BF1 A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 19 et 20 mai 2012 à Creil (60)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (avoir 17 ans minimum)  Avoir validé sa période probatoire  Avoir participé à un Tronc Commun BF1
Objectif	<ul style="list-style-type: none">  Devenir animateur Athlétisme 1^{er} degré et être capable d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association, le département ou la région : <ul style="list-style-type: none"> - identifier et mettre en œuvre des actions motrices de base - identifier des techniques sportives à différents niveaux de pratique - mettre en œuvre des situations d'apprentissage évolutives pour le développer des actions motrices de base - concevoir, animer et évaluer des séquences d'apprentissage - identifier et appliquer des textes réglementaires généraux et spécifiques, liés à la pratique sportive - identifier et prévenir les risques liés à l'activité et assurer la sécurité des pratiquants et des tiers sur le lieu et autour du lieu de pratique - prendre en compte des incidences physiologiques et biologiques relatives aux activités - d'identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et aux matériels - agir en fonction des contraintes qui en découlent - prendre en compte la protection du milieu
Contenus de formation	<p>Durée : 16 heures</p> <p>UC AS 4 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de Formation – licence 2011-2012
Responsable administratif	Olivier VIVIES
Responsable formation	Olivier VIVIES
Formateur	Dulce CARVALHO
Coût par stagiaire	40 € ou 65 € avec hébergement
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <ul style="list-style-type: none">  UFOLEP Picardie 51 rue de Sully 80000 AMIENS  03 22 52 49 16 / 06 88 68 14 57  ufolep.usep.picardie@free.fr <p>Date limite de réception des dossiers : 11 mai 2012</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Picardie »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2011-2012
















BF10 - Sports Mécanique Auto
Les 17 et 18 mars 2012

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Sports Méca. Auto : BF10 complet
Date et lieu du stage	Les 17 et 18 mars 2012 à Nantes (44)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (avoir 16 ans minimum)  Période probatoire validée
Objectif	<ul style="list-style-type: none">  Devenir commissaire pointeur-chronométreur ou chef de poste commissaire technique (départemental ou régional)  Être capable de participer à la gestion d'une épreuve et être capable de tenir un rôle d'officiel et d'expliquer ses interventions
Contenus de formation	<p>16 heures de formation (parties Tronc Commun et Spécifique)</p> <ul style="list-style-type: none">  Place de la fédération au sein du mouvement sportif  Technique et pédagogie  Législation  Sécurité de la pratique  Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Licence 2011-2012
Responsable administratif	Virginie GOURDON
Responsable formation	
Formateur	Alain RAYANT
Coût par stagiaire	55 € (sans hébergement) ou 80 € (avec hébergement)
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Pays-de-la-Loire 9 rue des Olivettes 44000 NANTES</p> <p> 02 51 86 33 26  ufolep.paysdelaloire@free.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP le 5 mars 2012</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  Sur fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Pays-de-la-Loire »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2011-2012 et du livret de formation















**Capacité commissaires de piste Auto
Les 18 et 19 février 2012**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Sports Méca. Auto : capacité commissaires de piste Certification FFSA (à confirmer)
Date et lieu du stage	Le 18 février 2012 en Bourgogne : capacité commissaire de piste Le 19 février 2012 : certification FFSA
Public	 Licencié UFOLEP (avoir 16 ans minimum)
Objectif	 Devenir commissaire de piste et sécurité Auto
Contenus de formation	4H de formation (unités A.B)  Unité A : Connaissances de base (tronc commun)  Unité B : Rôle du commissaire de piste et sécurité  Certification FFSA
Documentation et matériel demandé	 Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Licence 2011-2012
Responsable administratif	Fabrice SAUVEGRAN
Responsable formation	
Formateur	
Coût par stagiaire	11 € sans hébergement (possibilité de prévoir un hébergement sur demande) <i>(44 € pris en charge par l'UFOLEP Bourgogne)</i>
Inscriptions	Après de votre délégation départementale qui transmettra à :  UFOLEP Bourgogne 6 allée du Docteur Subert 58000 NEVERS  03 86 71 97 33  contact@ufolepbourgogne.org Date limite de réception des dossiers : 6 février 2012
Composition du dossier d'inscription	 Inscription sur le site www.ufolepbourgogne.org  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Bourgogne »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2011-2012





















**Capacité commissaires de piste Auto
Le 17 mars 2012**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Sports Méca. Auto : capacité commissaires de piste
Date et lieu du stage	Le 17 mars 2012 à Nantes (44)
Public	 Licencié UFOLEP (avoir 16 ans minimum)
Objectif	 Devenir commissaire de piste et sécurité
Contenus de formation	4H de formation (unités A.B)  Unité A : Connaissances de base (tronc commun)  Unité B : Rôle du commissaire de piste et sécurité
Documentation et matériel demandé	 Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Licence 2011-2012
Responsable administratif	Virginie GOURDON
Responsable formation	
Formateur	Alain RAYANT
Coût par stagiaire	5 € sans repas (10 € coût réel du stage)
Inscriptions	Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :  UFOLEP Pays-de-la-Loire 9 rue des Olivettes 44000 NANTES  02 51 86 33 26  ufolep.paysdelaloire@free.fr Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP le 5 mars 2012
Composition du dossier d'inscription	 Sur fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Pays-de-la-Loire »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2011-2012

BF1 A spécifique - Sports Mécaniques Moto
Les 18-19 février et les 3-4 mars 2012

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Sports Mécaniques Moto - BF 1A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 18-19 février 2012 à Autun (71) et les 3-4 mars 2012 (<i>lieu à déterminer</i>)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (17 ans minimum)  Avoir validé sa période probatoire  Avoir son Tronc commun (BF1)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Être capable d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association  Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale
Contenus de formation	<p>23 heures de formation (spécifique)</p> <ul style="list-style-type: none">  Technique et Pédagogie  Législation  Sécurité de la pratique  Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de formation  Tenue sportive et moto
Responsable administratif	Fabrice SAUVEGRAIN
Responsable formation	
Formateur (s)	
Coût par stagiaire	65 € hébergement compris (267 € pris en charge par le comité régional Bourgogne)
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Bourgogne Fabrice SAUVEGRAIN 6 allée du Docteur Subert 58000 NEVERS</p> <p> 03 86 71 97 33  contact@ufolepbourgogne.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 6 février 2012</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  Inscription sur le site www.ufolepbourgogne.org  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Bourgogne</i> »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2011-2012 et du livret de formation






















BF10 spécifique / BF20 spécifique- Sports Mécaniques Moto
Les 18 et 19 février 2012

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Moto - BF10 spécifique	Moto - BF20 spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 18 et 19 février 2012 en Pays-de-la-Loire	
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié UFOLEP (17 ans mini.) ✚ Avoir validé sa période probatoire ✚ Avoir son Tronc commun 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Licencié UFOLEP (18 ans mini.) ✚ Être titulaire BF10 ou O1 validée ✚ Avoir son Tronc commun (BF2)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Devenir officiel 1^{er} degré : directeur de course ✚ Être capable d'animer, de gérer un projet animation dans l'association 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Devenir officiel 2^{ème} degré : directeur de course ✚ Être capable de participer aux actions d'une équipe de formation
Contenus de formation	<p>12 heures de formation (spécifique)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Technique et Pédagogie ✚ Législation ✚ Sécurité de la pratique ✚ Environnement 	
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes ✚ Documentation personnelle ✚ Livret de formation 	
Responsable administratif	Virginie GOURDON	
Formateur (s)	Florent CEBRON	
Coût par stagiaire	65 € (sans hébergement) ou 100 € (avec hébergement)	
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP Pays-de-la-Loire 9 rue des Olivettes 44000 NANTES</p> <p>☎ 02 51 86 33 26</p> <p>✉ ufolep.paysdelaloire@free.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP le 7 février 2012</p>	
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Sur fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération) ✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription ✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Pays-de-la-Loire »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser ✚ photocopie de la licence 2011-2012 et livret de formation 	


**BF 1 O spécifique - Sports Mécaniques Moto
Les 11 et 12 février 2012**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Types de stage	Sports Méca. Moto - BF 1 O spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 11 et 12 février 2012 à Brassy (58)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (17 ans minimum)  Période probatoire validée  Avoir validé le Tronc commun (BF1)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Devenir officiel 1^{er} degré : directeur de course  Être capable d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association  Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale
Contenus de formation	<p>12 heures de formation (spécifique)</p> <ul style="list-style-type: none">  Technique et Pédagogie  Législation  Sécurité de la pratique  Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de Formation  Tenue sportive
Responsable administratif	Fabrice SAUVEGRAIN
Responsable formation	
Formateur	
Coût par stagiaire	33 € hébergement compris (78 € pris en charge par l'UFOLEP Bourgogne)
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Bourgogne 6 allée du Docteur Subert 58000 NEVERS</p> <p> 03 86 71 97 33  contact@ufolepbourgogne.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 6 février 2012</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  Inscription sur le site www.ufolepbourgogne.org  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Bourgogne »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2011-2012 et du livret de formation















**Capacité de commissaires Moto
Le 11 février 2012**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Sports Méca. Moto : capacité de commissaires
Date et lieu du stage	Le 11 février 2012 à Épinal (88) Théorie : Siège de la FOL des Vosges – 15 rue général de Reffye – Épinal Pratique : Terrain de moto cross des ptits loups spinaliens
Public	 Licencié UFOLEP (avoir 17 ans minimum)
Objectif	 Devenir commissaire de piste et sécurité
Contenus de formation	4H de formation (unités A.B)  Unité A : Connaissances de base (tronc commun) (9h/11h)  Unité B : Rôle du commissaire de piste et sécurité (11h/13h)
Documentation et matériel demandé	 Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de formation – Licence 2011-2012
Responsable administratif	Joffrey HUMBERT
Responsable formation	Thierry JACQUEL
Formateur	Thierry JACQUEL
Coût par stagiaire	-
Inscriptions	Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :  UFOLEP Vosges 15 rue du Général de Reffye 88000 EPINAL  03 29 33 71 15  ufolep@fol-88.com Date limite de réception des dossiers : <u>3 février 2012</u>
Composition du dossier d'inscription	 Photocopie du livret de formation  photocopie de la licence 2011-2012  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat















**Capacité de commissaires Moto
Le 18 mars 2012**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Sports Méca. Moto : capacité de commissaires
Date et lieu du stage	Le 18 mars 2012 à Ternant (58)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (avoir 17 ans minimum)
Objectif	<ul style="list-style-type: none">  Devenir commissaire de piste et sécurité
Contenus de formation	<p>4H de formation (unités A.B)</p> <ul style="list-style-type: none">  Unité A : Connaissances de base (tronc commun)  Unité B : Rôle du commissaire de piste et sécurité
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Licence 2011-2012
Responsable administratif	Fabrice SAUVEGRAN
Responsable formation	
Formateur	
Coût par stagiaire	Gratuit (10 € pris en charge par l'UFOLEP Bourgogne)
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <ul style="list-style-type: none">  UFOLEP Bourgogne 6 allée du Docteur Subert 58000 NEVERS  03 86 71 97 33  contact@ufolepbourgogne.org <p>Date limite de réception des dossiers : 11 mars 2012</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  Inscription sur le site www.ufolepbourgogne.org  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Bourgogne »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2011-2012

**Capacité de commissaires Moto
Le 26 février 2012**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Sports Méca. Moto : capacité de commissaires
Date et lieu du stage	Le 26 février 2012 à Forges (58)
Public	 Licencié UFOLEP (avoir 17 ans minimum)
Objectif	 Devenir commissaire de piste et sécurité
Contenus de formation	4H de formation (unités A.B)  Unité A : Connaissances de base (tronc commun)  Unité B : Rôle du commissaire de piste et sécurité
Documentation et matériel demandé	 Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de formation – Licence 2011-2012
Responsable administratif	Fabrice SAUVEGRAN
Responsable formation	
Formateur	
Coût par stagiaire	Gratuit (10 € pris en charge par l'UFOLEP Bourgogne)
Inscriptions	Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :  UFOLEP Bourgogne 6 allée du Docteur Subert 58000 NEVERS  03 86 71 97 33  contact@ufolepbourgogne.org Date limite de réception des dossiers : 19 février 2012
Composition du dossier d'inscription	 Inscription sur le site www.ufolepbourgogne.org  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Bourgogne »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2011-2012

STAGES DE RECYCLAGE DES DIRECTEURS DE COURSE SPORTS MECANIKES MOTO

IMPORTANT

Dans le cadre du Plan National de Formation, les officiels MOTO titulaires des diplômes O1 / O2 ou BF1O / BF2O doivent être recyclés tous les 3 ans à compter de la délivrance de leur diplôme fédéral UFOLEP.

Aussi, ces stages de recyclage MOTO prévus en début d'année 2012 concerne l'ensemble des officiels Moto **formés et diplômés avant l'année 2009.**

ATTENTION !

Pour se présenter à ces journées de recyclage, ces personnes devront se munir de leur livret de formation et de leur diplôme UFOLEP O1 et/ou O2 ou BF 10 / BF 20.

N'hésitez pas à contacter le Pôle Formation pour toute demande de reconnaissance et/ou d'équivalence.

Les places étant comptées, 20 personnes maximum par journée de formation recyclage pourront participer. Aussi, il est important d'envoyer en formation les officiels formés et diplômés avant l'année 2009.

Pour rappel également, les frais de déplacement sont à la charge des participants, le Pôle Formation prenant en charge uniquement le déjeuner organisé par le correspondant local.

Les comités départementaux et/ou régionaux sont invités à nous communiquer la liste des participants précisant leur niveau de qualification. Dès réception de ces listes, le Pôle Formation s'assurera que les personnes proposées sont bien titulaires des diplômes fédéraux UFOLEP.

ATTENTION !

Aucune convocation ne sera transmise aux participants par le Pôle National Formation. Aussi, c'est aux comités départementaux et régionaux de convoquer les participants en relation avec le formateur concerné si plus de 20 candidats.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier de ces journées de formation.

CALENDRIER DES RECYCLAGES DES DIRECTEURS DE COURSES SPORTS MECANIQUES MOTO

Formation d'une durée de 8 heures : de 8 heures à 18 heures

→ **VALENCE** - Le 4 février 2012

Correspondant :

Vincent DEFOSSEZ – UFOLEP 26 – Tél. : 04 75 82 65 00 / 06 84 64 13 53
Formateur : Lionel BALIGAND

Lieu de la journée de recyclage :

26-32 avenue Sadi Carnot – 26000 VALENCE

→ **NANCY** - Le 19 février 2012 (*au lieu du 10 février 2012*)

Correspondant :

Nicolas SAINT-REMY – UFOLEP 54 – Tél. : 03 83 92 56 10
Formateur : Lionel BALIGAND

Lieu de la journée de recyclage :

49 rue Isabey – 54000 NANCY

→ **NANTES** - Le 19 février 2012

Correspondant :

Virginie GOURDON - UFOLEP Pays-de-la-Loire – Tél. : 02 51 86 33 26 / 06 83 54 78 90
ou ufolep.paysdelaloire@free.fr
Formateur : Claude CAHON

Lieu de la journée de recyclage :

Saint-Sébastien-sur-Loire (44)

→ **ARIEGE** - Le 10 mars 2012

Correspondant :

Camille BRUNEL - UFOLEP 09 – Tél. : 05 61 02 06 42
Formateur : Jean-Marc FOULQUIER

Lieu de la journée de recyclage :

13 rue du Lieutenant Delpech – 09000 FOIX














Pour toutes informations logistiques, vous pouvez contacter Elsa SYRITIS
à esyritis.laligue@ufolep-usep.fr

ou chaque correspondant local

Pour toutes informations relevant du PNF, vous pouvez contacter Laurence BRIEN à
lbrien.laligue@ufolep-usep.fr

CNS MOTO
Formation Spécifique
du 3 au 4 mars 2012

POUR INFORMATION

Discipline / Type de stage	Formation spécifique - MOTO
Date(s) et Lieu(x) du stage	Du samedi 3 (10H.) au dimanche 4 (16H) mars 2012 au siège UFOLEP du Rhône-Alpes 12 rue du 35 ^{ème} Régiment d'Aviation – Mini Parc du Chêne - 69500 BRON
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP  Formateurs MOTO, responsables formations départements et régions  Être inscrit sur la liste des formateur MOTO
Objectifs	Formation continue des formateurs MOTO
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none">  Mise à jour des règlements (50 à galet, fiche organisateurs moto-cross, rapport de clôture, structure nécessaire à l'organisation d'un moto-cross).  Formation BF2O  Formation BF2A
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle sur les thèmes abordés  Livret de Formation  Ordinateur si possible
Responsable administratif	Lionel BALIGAND
Responsable formation	Jean-Marc FOULQUIER
Formateurs	Jean-Marc FOULQUIER
Coût par stagiaire	Prise en charge par UFOLEP nationale
Renseignements et inscriptions	Après de votre délégation départementale qui transmettra à : <ul style="list-style-type: none">  UFOLEP Pôle Formation 3 rue Récamier 75347 PARIS Cedex 07  01.43.58.97.62  esyritis.laligue@ufolep-usep.fr Date limite de réception des inscriptions à l'UFOLEP : <u>24 février 2012</u>















BF 1 A spécifique - TIR À L'ARC
Les 24 mars et 21-22 avril 2012

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	TIR A L'ARC - BF 1 A spécifique
Date(s) et Lieu du stage	Les 24 mars et 21-22 avril 2012 à Conty (80)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (avoir 17 ans minimum)  Avoir validé sa période probatoire  Avoir participé à un Tronc Commun
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Devenir animateur Tir à l'arc 1^{er} degré et être capable d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association, le département ou la région : <ul style="list-style-type: none"> - identifier et mettre en œuvre des actions motrices de base - identifier des techniques sportives à différents niveaux de pratique - mettre en œuvre des situations d'apprentissage évolutives pour le développer des actions motrices de base - concevoir, animer et évaluer des séquences d'apprentissage - identifier et appliquer des textes réglementaires généraux et spécifiques, liés à la pratique sportive - identifier et prévenir les risques liés à l'activité et assurer la sécurité des pratiquants et des tiers sur le lieu et autour du lieu de pratique - prendre en compte des incidences physiologiques et biologiques relatives aux activités - d'identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et aux matériels - agir en fonction des contraintes qui en découlent - prendre en compte la protection du milieu
Contenus de formation	<p><u>Durée : 22 heures.</u></p> <ul style="list-style-type: none">  <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de Formation
Responsable administratif	Olivier VIVIES
Responsables formation	Gilles DECROIX – Annie DRUMEZ
Formateurs	Gilles DECROIX – Annie DRUMEZ
Coût par stagiaire	40 €
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Picardie 51 rue de Sully 80000 AMIENS</p> <p> 03 22 52 49 16 – 06 88 68 14 57</p> <p> ufolep.usep.picardie@free.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>16 mars 2012</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Picardie »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2011-2012

BF 1 O spécifique - TIR À L'ARC
Le 24 mars 2012

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	TIR A L'ARC - BF 1 O spécifique
Date(s) et Lieu du stage	Le 24 mars 2012 à Conty (80)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (avoir 16 ans minimum)  Avoir validé sa période probatoire  Avoir participé à un Tronc Commun
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Être capable d'organiser et d'arbitrer une manifestation et/ou une rencontre sportive dans une association, le département : <ul style="list-style-type: none"> - participer en tant qu'officiel au déroulement d'une manifestation (arbitre, juge, commissaire...) - expliquer les interventions de l'officiel et identifier, d'appliquer les textes réglementaires et les règlements sportifs liés à la pratique - identifier et de prévenir les risques liés à l'activité et assurer la sécurité des pratiquants dans l'espace de pratique et en dehors - identifier les milieux d'évolution et les matériels et agir en fonction des contraintes qui en découlent - prendre en compte la protection du milieu
Contenus de formation	<p><u>Durée : 8 heures.</u></p> <ul style="list-style-type: none">  <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de Formation
Responsable administratif	Olivier VIVIES
Responsable formation	Gilles DECROIX
Formateur	Gilles DECROIX
Coût par stagiaire	10 €
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Picardie 51 rue de Sully 80000 AMIENS</p> <p> 03 22 52 49 16 – 06 88 68 14 57</p> <p> ufolep.usep.picardie@free.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>16 mars 2012</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Picardie »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2011-2012



Pôle prospective et développement

Cont@ct





ACTES DU COLLOQUE DES RENCONTRES DE BIARRITZ 2011

Veillez trouver en lien hypertexte les actes du colloque "Activités Physiques et Entreprise" :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Actes_Colloque_AP_et_entreprise.pdf

Bonne lecture.

Ethique sur l'étiquette "Pour des achats sportifs responsables"

Le collectif «Ethique sur l'étiquette» vient de sortir, en collaboration avec l'UFOLEP, une nouvelle plaquette de sensibilisation sur les achats responsables à destinations des responsables d'associations sportives.

Pour le télécharger au format pdf :

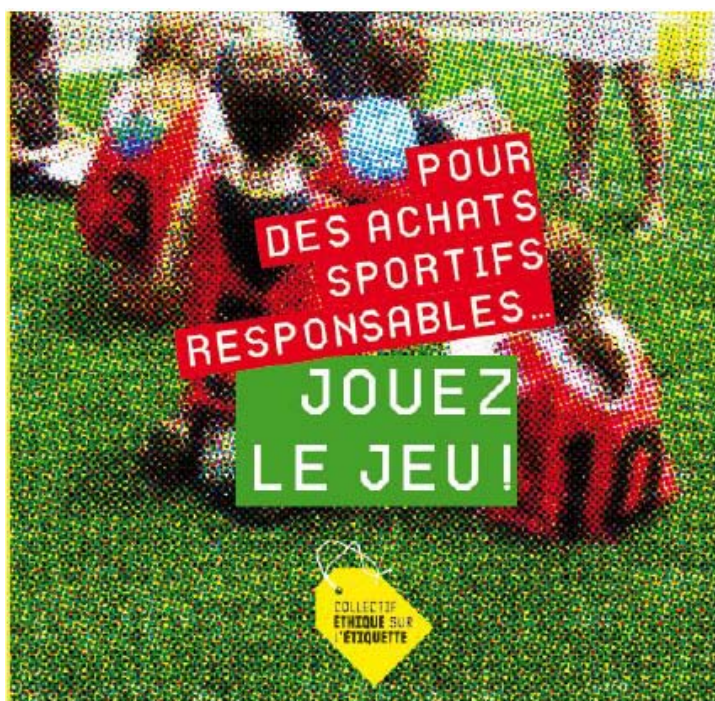
<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/Carré%20Ok-Final.pdf>

Vous pourrez en obtenir en version papier auprès des collectifs locaux d' «Ethique sur l'étiquette» dont vous trouverez la liste 2011 à l'adresse suivante :

<http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/ESE%20fichier%20coll%20loc%20pour%20diff.pdf>

Toutefois, vous avez toute liberté pour les imprimer vous-mêmes (de manière écoresponsable bien entendu !) et même y apposer votre logo «UFOLEP» à côté de celui du collectif.

N'hésitez pas à le diffuser autour de vous en complément du «flyer T-shirt UFOLEP» disponible à l'adresse suivante : http://www.ufolep.org/modules/telecharger/upload/UFOLEP_Flyer_t_shirt.pdf ou auprès de l'UFOLEP Nationale.



POUR UNE ALIMENTATION ET UNE BUVETTE «RESPONSABLE» !

Lors de vos événements, vous pouvez désormais bénéficier des tarifs privilégiés de la Ligue de l'enseignement auprès de :

- Ethiquable : http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Ethiquable_2012.pdf
- Biocoop :
[http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Biocoop_Restauration -
_Zones Go et SE - Catalogue du 10 janvier 2012.pdf](http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Biocoop_Restauration_-_Zones_Go_et_SE_-_Catalogue_du_10_janvier_2012.pdf)
- Artisans du Monde :
http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/artisan_du_monde_2012.pdf

Pour cela il vous suffit de commander en tant que Ligue de l'enseignement. N'hésitez pas à faire localement des commandes groupées avec l'ensemble des secteurs de la Ligue de l'enseignement !

Pour plus d'informations : lzappella.laligue@ufolep-usep.fr

TERRITORIALISATION DU LABEL DU CNOSF
« DÉVELOPPEMENT DURABLE, LE SPORT S'ENGAGE »®

Le label « Développement durable, le sport s'engage »® est la propriété du CNOSF. Il peut être attribué pour :

- une manifestation sportive;
- un événement;
- une action (action de formation, de communication, ...).

Il témoigne de l'exemplarité de la démarche de son titulaire au regard de « l'Agenda 21 du Sport Français » et de la « Charte du sport pour le développement durable ».

Jusqu'à présent ce label était attribué uniquement par le CNOSF. Cependant courant 2012, cette attribution sera **déléguée aux CROS, CDOS et CTOS** pour les manifestations, événements ou actions, respectivement, de rang régional, départemental ou territorial.

Dans un souci de cohérence d'ensemble du dispositif, les experts chargés d'évaluer les dossiers utiliseront obligatoirement la grille de références du Label dont **la base sera commune** au CNOSF, CROS, CDOS et CTOS. Des critères spécifiques liés aux particularités des territoires pourront être ajoutés, après accord du CNOSF.

Vous trouverez plus de détails dans le document téléchargeable à l'adresse suivante :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/label_cnspf.pdf

(Attention : Ceci n'est que la version du projet au 11 mai 2011, certains changements ont pu être effectués depuis)

N'hésitez pas à postuler à ce **label désormais territorialisé** ! Cela permettra de valoriser vos actions, manifestations ou événements mais également de conforter notre positionnement sur la thématique du développement durable à toutes les échelles.

Pour candidater :

http://franceolympique.com/art/636-demande_de_label_«sport_et_developpement_durable».html

Pour consulter l'Agenda 21 du sport français :

http://franceolympique.com/files/File/actions/sport_et_territoires/devdurable/agenda21.pdf

Pour consulter la Charte du sport pour le développement durable :

http://franceolympique.com/files/File/actions/environnement-devdur/charte_dd_19-05-2009.pdf

POUR TRIER : EASYTRI® !

Lors de l'édition 2011 du Playa Tour, l'UFOLEP Nationale avait établi un partenariat avec l'entreprise Easytri (www.easytri.fr) qui propose des totems de tri **visibles et originaux**, qui laisse de la place à des encarts publicitaires.

Cette année nous souhaitons continuer le partenariat dans le cadre du Playa'Tour, mais également voir si certains comités pourraient être intéressés dans le cadre d'un ou plusieurs de leurs événements.

Deux solutions sont proposées :

- Le totem en location à 80 € H.T. (fabrication et pose des encarts publicitaires non inclus) : http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/easytri_totem.pdf
- L'Easycub' (90€ H.T. l'achat pour le T770 et 60€ H.T. pour l'O240, bacs non fournis) : http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Pr%C3%A9sentation_Easycub%27.pdf

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Laetitia Zappella, lzappella.lalique@ufolep-usep.fr, 01 43 58 97 79.

**RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE 2011 :
« QUELLE IMPLICATION DES COMITÉS UFOLEP
DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ? »**

L'ensemble des comités régionaux et départementaux ont été contactés courant 2011 afin de faire le point avec eux sur l'intégration au sein de leur comité de la thématique du développement durable.

Les résultats de cette enquête sont dorénavant disponibles à l'adresse suivante :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/rapport_sans_tableau_fin.pdf

Pour toute question ou commentaire, vous pouvez contactez Laetitia Zappella, lzappella.lalique@ufolep-usep.fr, 01 43 58 97 79.

N.B. : parallèlement à la rédaction de ce rapport, une base de données a été construite. L'objectif est de pouvoir la mettre en ligne d'ici la fin de l'été 2012 au plus tard.

Pour cela, chaque comité recevra, individuellement, d'ici la fin du mois de février, la même fiche-questionnaire avec les réponses fournies en 2011 afin qu'il puisse les compléter et/ou les actualiser.

N'hésitez pas à ce moment-là à fournir un maximum d'informations sur vos actions sur la thématique afin de permettre la mise en place d'une base de données la plus complète possible et permettre à chacun d'éviter de refaire ce qui a déjà été fait ailleurs !

INFORMATIONS

Pour ceux que cela intéresse voici quelques rappels sur des événements/projets «Développement Durable» :

- 1) Du 12 au 27 mai 2012 se tiendra la 12^{ème} édition de la «**Quinzaine du commerce équitable**» dont l'ouverture sera célébrée par la Journée Mondiale du Commerce Equitable le samedi 12 mai 2012. Nous vous tiendrons bien entendu régulièrement au courant des modalités de participation et autres informations utiles, mais sachez d'ores et déjà qu'un guide d'animation sera mis en ligne début février sur le site de l'évènement afin d'aider les différents acteurs à organiser une action de sensibilisation lors de cet évènement. N'hésitez donc pas à y participer !
Pour plus d'informations : <http://www.quinzaine-commerce-equitable.fr/>

- 2) Les **clips vidéos «Sport et développement durable**» de l'ADEME et du Ministère des Sports, auxquels a contribué l'UFOLEP :

« Les clips vidéo « Sport et développement durable » du Ministère sont téléchargeables sur le site du ministère <http://www.sports.gouv.fr/index/acteurs-du-sport/sport-et-developpement-durable/>

Randonnée, VTT, voile, athlétisme, basket, handi, beaucoup d'activités servent de prétextes à des situations de la vie quotidienne des sportifs. A utiliser sans modération, un grand merci à l'ADEME pour ce travail !

- 3) Les «**Trophées Verts pour un Sport Durable**» du WWF

Le WWF France et L'Equipe Magazine ont lancé le concours "Les Trophées Verts pour un Sport Durable" qui récompensera les événements les plus éco-responsables organisés en France en 2012. Les catégories du concours sont -de 500 participants, 500 à 5 000 participants et plus de 5 000 participants.

Pour participer, il suffit de se rendre sur le site www.evenementresponsable.fr, rubrique concours L'Equipe/WWF afin d'évaluer son événement sur les aspects Alimentation, Transport, Hébergement, Lieux-Techniques-Décors, Sensibilisation et Communication.

La candidature sera prise en compte après envoi de cette évaluation complète à l'adresse lequipe@wwf.fr au moins 2 mois avant l'évènement. Les meilleurs événements seront ensuite départagés par une équipe assermentée qui évaluera l'évènement le jour J. Dans chaque catégorie, les 3 meilleurs événements seront récompensés en fin d'année 2012.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.evenemenresponsable.fr ou envoyez un email à lequipe@wwf.fr

- 4) **CNDS et Développement Durable** : après 167 % d'augmentation des crédits CNDS en faveur du développement durable en 2 ans, les directives 2012 continuent à engager les acteurs du sport dans la déclinaison de la stratégie. Les points marquants de ces directives sont :
 - Un appel à projets d'1 million d'euros pour des projets innovants et remarquables
 - Un soutien aux équipements responsables
 - Des projets de clubs qui intègrent le développement durable et
 - La fin des aides aux événements non responsables.

La semaine du Développement Durable : du 1^{er} au 7 avril

Chaque année, le ministère du Développement durable lance un appel à projets à l'occasion de la Semaine du développement durable.

Pour la première fois depuis 10 ans, le sport figure dans les items de cette fête, aussi n'hésitez pas à vous y inscrire si du 1^{er} au 7 avril vous organisez un événement visant à promouvoir les principes du développement durable.

Pour inscrire votre projet et participer à l'événement:

<http://www.agissons.developpement-durable.gouv.fr/Tousles-ans-un-appel-a-projets>

Ci-dessous le communiqué avec plus de détails, n'hésitez pas à communiquer l'information auprès de vos associations !

Pour informations, le CODEVER y participe grâce à sa « Journée des Chemins » auquel l'UFOLEP s'associe chaque année : www.journeesdeschemins.fr



La semaine du développement durable fête ses 10 ans en 2012, 1^{er} au 7 avril

L'appel à projets est lancé !

La Semaine du développement durable, organisée chaque année du 1^{er} au 7 avril, est désormais un rendez-vous majeur très attendu. L'appel à projets 2011 a mobilisé près de 4000 participants et les media se sont largement fait l'écho des manifestations organisées sur tout le territoire.

Le thème de la Semaine du développement durable 2012 est axé sur l'information aux citoyens. L'objectif est d'inciter nos concitoyens à devenir des consommateurs éclairés grâce à la mise en lumière des repères favorisant l'achat/investissement durable : affichage environnemental, écolabels, guide des allégations environnementales, signes de qualité de la compétence des entreprises du bâtiment et étiquette COV.

Au-delà de cette thématique, la SDD est une opportunité pour chacun de valoriser les changements de comportements. Toutes les opérations ou manifestations faisant la promotion de mesures pérennes et/ou initiatives quotidiennes en faveur du développement durable peuvent être labellisés dans le cadre de l'appel à projets.

L'appel à projets est lancé : vous pouvez vous inscrire jusqu'au 22 mars 2012, en remplissant le formulaire d'inscription sur le site www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr.

Vous souhaitez participer ?

1/ Organisez une ou plusieurs manifestation(s) valorisant un changement de comportements, dans différents domaines :

- consommation
- emplois verts / formations développement durable

- ville durable
- énergie
- déchets
- habitat
- transports
- biodiversité
- alimentation
- eau
- tourisme / loisirs
- sport
- responsabilité sociétale des entreprises
- ...

2/ Inscrivez-vous en remplissant le formulaire sur le site www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr. Si votre formulaire est validé, votre manifestation apparaîtra dans le programme national.

4/ Un kit de communication sera disponible en téléchargement sur le site www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr en mars.

5/ Vous recevrez par voie postale début mars, à l'adresse de votre structure, un kit d'affiches « La semaine du développement durable », pour annoncer votre ou vos événements.

Pour plus d'infos, consultez le site www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr

Contact :

Fanny de MONTMAGNER

Chef de projet campagnes et partenariats

SG/Dicom/DCE

01 40 81 78 43

fanny.de-montmagner@developpement-durable.gouv.fr

FERMETURE DU PÔLE RESSOURCES NATIONAL SPORT SANTÉ

Le pôle ressources national sport santé (PRNSS) fermera officiellement ses portes le 15 février prochain.

L'UFOLEP ne peut que se féliciter du travail accompli en collaboration avec le pôle et son médecin responsable, le Docteur Jacques ROUSSEL.

Le livret « BIEN-ETRE ACTIF », notamment, a bénéficié du soutien technique du pôle sur les aspects médicaux qui y sont évoqués.

Les missions du PRNSS devraient bientôt être assurées directement par le ministère des sports. L'objectif de constituer un répertoire des actions menées dans le champ de la santé à destination de publics spécifiques est ainsi maintenu.

INFORMATION

Vous trouverez, dans le lien ci-après, la version intégrale de l'étude sur **l'offre d'équipements sportifs dans les territoires ruraux** :

<http://sports.gouv.fr/index/communication/publications/toutes-les-publications/>

Le document de synthèse en 4 pages est également disponible dans la rubrique « toutes les publications » du site internet du ministère.

BIEN ÊTRE ACTIF

1 – PROMOTION DU CARNET « BIEN-ETRE ACTIF »

Dans le cadre du développement de la pratique des APS par le plus grand nombre, et plus particulièrement du volet santé, l'UFOLEP s'est dotée d'un livret « BIEN-ETRE ACTIF ».

Élaboré, au sein de la CN sport-santé, par Philippe NORTIER (chargé de mission) et Bertrand BEDIN (délégué départemental du 47), ce document a été présenté lors du rassemblement national de Vichy en décembre dernier.

Composé de deux parties, le « BEA » propose, d'une part, des conseils et recommandations à l'intention de celles et ceux qui désirent débiter ou reprendre une activité et, d'autre part, une batterie de tests réalisables par tous destinés à évaluer les capacités et la progression de chacun.

Philippe NORTIER et Bertrand BEDIN se tiennent à la disposition des comités régionaux et départementaux qui souhaiteraient développer les actions sport-santé sur leur territoire, pour présenter ce nouvel outil et répondre aux questions relatives à son utilisation, lors de journées de formation ou à l'occasion d'échéances statutaires locales.

Contacts

- Zone NORD :
Philippe NORTIER
Téléphone fixe : 03.21.84.29.07 – portable : 06.80.06.05.54
mail : philippe.nortier0089@orange.fr
- Zone SUD :
Bertrand BEDIN
Téléphone fixe : 05.53.77.05.34
mail : b.bedin@lalique-fol47.org

2 – RECENSEMENT DES BESOINS DES COMITÉS DEPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX

Les comités régionaux et départementaux présents lors du rassemblement national de Vichy ont reçu une première dotation de 10 exemplaires du BEA, avec pour objectif d'en faire la promotion auprès de nos associations et de nos partenaires.

Dans un deuxième temps, l'UFOLEP nationale procèdera à une diffusion plus large du « BEA », sur la base des demandes qui lui seront adressées par les comités.

Aussi, afin de préparer ces dotations complémentaires et anticiper une éventuelle réédition, nous vous invitons à nous communiquer vos besoins **avant le 24 février 2012**.

En fonction du solde disponible, une éventuelle relance vous sera adressée en mars pour une distribution lors de l'AG de GERZAT.

Contact

Laure DUBOS
ldubos.lalique@ufolep-usep.fr

JEUNESSE EN ACTION : le programme 2012

« Jeunesse en action » est un **programme d'éducation non formelle** proposée par l'Union Européenne qui dispose d'une agence de représentation dans chaque pays (l'AFPEJA en France).

Ce programme vise à développer la **citoyenneté européenne**, favoriser la vie démocratique et la diversité culturelle auprès des jeunes et favoriser l'acquisition de nouvelles compétences. Il est accessible, généralement dans le cadre d'un échange européen, à :

- **tous les jeunes de 13 à 30 ans**, quel que soit leur niveau de diplôme ou de formation
- aux acteurs de jeunesse (associations et organisations à but non lucratif, collectivités territoriales, mission locales...).

Ce programme est constitué de priorités dites « permanentes » et « annuelles ». En 2012, ces dernières sont :

- **Le sport comme outil de promotion d'un mode de vie sain et favorisant l'inclusion sociale et la participation active des jeunes à la société**
- *Défis environnementaux mondiaux et changement climatique : Cette priorité vise à soutenir les projets dont l'objectif est de sensibiliser et de mobiliser les jeunes aux défis environnementaux mondiaux et au changement climatique, afin d'encourager le développement de compétences et de comportements « verts » chez les jeunes et les éducateurs et de les aider à s'engager en faveur d'une croissance plus durable.*
- **Emploi des jeunes** : Cette priorité vise à soutenir les projets valorisant l'accès des jeunes chômeurs au PEJA. La priorité sera également accordée aux projets abordant la question du chômage des jeunes et/ou destinés à favoriser la mobilité des jeunes chômeurs et leur participation active à la société.
- **Croissance inclusive** : Cette priorité vise à soutenir les projets abordant la question de la pauvreté et de la marginalisation et encourageant la sensibilisation des jeunes et leur engagement dans la lutte contre ces problèmes en vue d'établir une société plus inclusive. Dans ce contexte, il conviendra en particulier de mettre l'accent sur l'inclusion des jeunes migrants, des jeunes handicapés et, le cas échéant, des jeunes Roms.
- **Créativité et esprit d'entreprise** : Cette priorité vise à soutenir les projets favorisant l'esprit d'initiative des jeunes, leur créativité, leur esprit d'entreprise ainsi que leur employabilité, notamment grâce aux initiatives de jeunes (action 1.2)

Les demandes de subvention doivent être déposées à des dates bien précises. LA première pour 2012 était le 1er février, les prochaines sont :


- le **1^{er} mai 2012** pour les projets débutant entre le 1^{er} août 2012 et le 31 janvier 2013
- le **1^{er} octobre 2012** pour les projets débutant entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2013

Ces programmes nécessitent souvent des partenaires européens mais ces derniers peuvent être facilement trouvés au travers de **I'ISCA** (International Sport and Culture Association).

Si vous avez une idée de projet, n'hésitez pas à contacter :

Laetitia ZAPPELLA

 lzappella.lalique@ufolep-usep.fr

 01 43 58 97 79

Pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter le guide du programme et le formulaire électronique de demande de subvention sur le site de Jeunesse en Action : www.jeunesseenaction.fr.

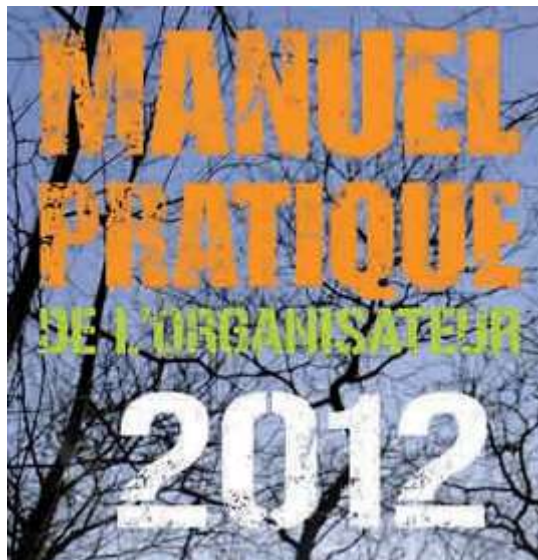


Pôle vie sportive

Cont@ct



INFORMATION SUR LES COURSES HORS STADE



Vous trouverez en lien hypertexte, le manuel d'organisation des courses hors stade 2012 :

http://www.folep.org/modules/kameleon/upload/Manuel_organisation_HORS-STADE-2012.pdf

Dans l'attente d'évolutions administratives lors de la prise de licence UFOLEP en activité « athlétisme », nous vous rappelons la réponse de la Fédération Française d'Athlétisme concernant la prise en compte des licences UFOLEP lors des courses hors stade.

Accueil des licenciés UFOLEP sur les épreuves FFA

Suite à plusieurs sollicitations de comités départementaux concernant la non prise en compte des licences UFOLEP avec la mention « Athlétisme » lors de courses hors stade.

Nous avons obtenu une réponse écrite du directeur administratif et juridique de la FFA, Monsieur Laurent EGHAZARIAN que vous trouverez ci-dessous :

« Dans la mesure où vous nous confirmez par retour de courrier électronique que toutes vos licences portant la mention « athlétisme » donnent accès à la pratique compétitive et qu'elles sont délivrées sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition, nous les accepterons bien volontiers sur les courses hors stade sans présentation d'un certificat médical complémentaire ».



CIRCULAIRE N°13 DU 21 AVRIL 2008

Aux : Présidents des Ligues
Présidents des CRCHS
Présidents des Comités Départementaux
Présidents des CDCHS

De : Jean GRACIA

Copie : Bernard AMSALEM
Annie LAURENT
Suzanne CATHIARD
Gérard GOUNON
André GIRAUD
Christian ROGGEMANS
Michel HUERTAS
Laurent EGHAZARIAN

Objet : COURSES SUR ROUTE & LICENCES AFFINITAIRES

Chers amis,

Les organisateurs des manifestations Hors stade autorisées peuvent désormais valablement accueillir sans présentation d'un certificat médical complémentaire, les licenciés FSCF, FSGT et UFOLEP titulaires d'une licence faisant apparaître de façon précise la mention « Athlétisme » (autorisation médicale sur la carte licence, sur une étiquette autocollante apposée..).

En effet, nous avons reçu confirmation de ces trois Fédérations Affinitaires sur l'obligation de présentation d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la Course à pied en compétition avant que la mention « Athlétisme » ne soit apposée sur la licence. Le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports ayant reçu cette information nous a récemment confirmé que cela répondait parfaitement aux textes légaux.

Cette nouvelle disposition a été confirmée au Comité Directeur de la FFA qui s'est réuni dernièrement. De plus et afin d'intégrer cette disposition dans les textes, une modification de la réglementation Hors stade sera soumise au Comité Directeur des 25 et 26 juillet 2008.

En cas de problème n'hésitez pas à contacter la FFA.
Cordialement,

Jean GRACIA
Directeur Général



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS
SECRETARIAT D'ETAT AUX SPORTS

Athlétisme –

Sport pédestre hors stade

Discipline(s) : course sur route classique, populaire, en ligne ou en relais ou en étapes

Régime(s) :

Autorisation administrative

Date de la dernière mise à jour : juillet 2010

Textes de référence :

- Code du sport :
- art. L. 231-3: certificat médical
- art. R. 331-6 à R. 331-17
- art. D. 321-1 à D. 321-5 et arr. du 20/10/56 : Assurances
- art. R. 411-29 à R. 411-32 du code de la route et circ. du 22/07/93 : signaleurs
- art. A. 331-1 du code du sport : organisations non fédérales
- arr. min Int 26/03/80 : interdiction routes
- FFAthlétisme : réglementation hors stade

1/ Définition :

Courses pédestres avec classement et/ou prise de temps se déroulant sur routes ou chemins. Certaines peuvent regrouper plusieurs milliers de participants.

2/ Règles relatives au circuit ou parcours :

Distances maximales en fonction de l'âge (voir infra)

3/ Règles relatives aux engins utilisés :

Sans objet.

4/ Règles relatives aux concurrents ou participants :

Distances maximales de course :

- | | | | |
|--|-------------------|-----------------|---|
| • Eveil athlétique - : inférieur à 1km
(courses non compétitives) | • Benjamins : 3km | • Cadets : 15km | • Vétérans, Seniors, Espoirs : Illimité |
| • Poussins : 2km
(courses non compétitives) | • Minimes : 5km | • Junior : 25km | |

Pour connaître, les années de naissance des différentes catégories d'âge, il est nécessaire de se reporter à la réglementation hors stade de la FFA.

Certificat médical :

Pour les compétitions, l'organisateur s'assurera que les participants sont :

- titulaires d'une Licence Athlé Compétition, d'une Licence Athlé Entreprise, d'une Licence Athlé Running ou d'un Pass' Running délivrés par la Fédération française d'athlétisme ;
- ou titulaires d'une Licence délivrée par la FSCF, la FSGT ou l'UFOLEP. Dans ce cas, sur la carte licence doit apparaître par tous moyens la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;
- ou titulaires d'une Licence délivrée par la Fédération française de triathlon ;
- ou titulaires d'une Licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL et dans la mesure où ils sont valablement engagés par l'établissement scolaire ou l'association sportive.
- ou, pour les autres participants, titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie. Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS
SECRETARIAT D'ETAT AUX SPORTS

5/ Règles relatives à la qualification de l'encadrement :

Présence de signaleurs si la « priorité de passage » est accordée aux participants.

Encadrement médical :

- moins de 250 participants : Une équipe de secouristes et une liaison radio avec un service d'urgence ou assimilé,
- de 250 à 500 participants : une ou plusieurs équipes de secouristes, une liaison obligatoire à tout moment avec un médecin ou un service de secours, présence d'une ambulance,
- plus de 500 participants, présence d'au moins un médecin, nombre d'ambulances et de secouristes adapté au nombre de concurrents,
- courses de longue durée (au delà du marathon) : équipes de secouristes, équipées de liaison radio, disposées de façon adaptée au terrain, à la distance et au nombre de concurrents, moyens d'évacuations adaptées au terrain, et présence obligatoire d'au moins un médecin.

6/ Dispositions relatives à la protection du public:

Pas de dispositions particulières

7 / Dispositions diverses :

Les règles générales définies par le code du sport (art R. 331-6 à R. 331-17) s'appliquent notamment pour :

- Les seuils d'autorisation ou déclaration
- Les règles d'assurance (arr. du 20/10/56 modèle B et art L. 331-9 du code du sport)
- et de dépôt des dossiers (art. A. 331-2 à A. 331-7 du code du sport)

Par ailleurs, il faut noter l'existence de la CDCHS (Commission départementale des courses hors stade) organe déconcentré de la FFA, chargée notamment d'élaborer les calendriers départementaux des courses hors stade, qu'il est souhaitable de consulter pour toutes les demandes émanant d'organismes non affiliés.

RECYCLAGE DES OFFICIELS PAR LA FFSA



La programmation 2012 des sessions de recyclage de nos officiels arrivés à terme au 31/12/2011 est en cours de préparation avec la FFSA.

Un calendrier des sessions de recyclage vous sera adressé dans les meilleurs délais, en vue de leur organisation avant le début de la saison sportive.

Le ministère des sports (direction des sports – bureau DS-B/1) a été informé de ces démarches et alerté sur l'urgence de la situation au regard des contraintes liées aux délais de dépôt des dossiers d'autorisation auprès des préfetures.

En cas de besoin, vous pourrez donc vous prévaloir du présent article pour attester de la mise en conformité prochaine de nos officiels avec la réglementation et du suivi spécifique dont ce dossier fait l'objet en concertation avec le ministère des sports.

Vous trouverez en lien hypertexte, la liste des officiels FFSA à recycler. Merci de recenser au plus vite les officiels souhaitant effectuer un recyclage en 2012.

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/liste-recyclage-candidats-UFOLEP.pdf>

Laure DUBOS



Règlements 2012

Vous trouverez, sur le site internet, les règlements des Sports Mécaniques Auto 2012 à télécharger.

Rappel

 <http://ufolep.org/>

Les règlements 2012 en lien hypertexte :

- **Poursuite sur Terre Protos** : [reglement-technique-PST-proto-2012](#)
- **Poursuite sur Terre monoplace** : [Reglement-technique-monoplace-PST-2012](#)
- **Poursuite sur Terre Tourisme** : [reglement-technique-PST-tourisme-2012](#)
- **Poursuite sur Terre et Kart Cross** : [Reglement-sportif-PST-Kart-Cross-2012](#)
- **Règlement sportif 2012** : [Reglement-sportif-2012](#)
- **Regles communes 2012** : [regles-communes-2012](#)
- **Règlement technique Kart Cross** : [Reglement-technique-kart-cross-2012](#)

CALENDRIER DES EPREUVES NATIONALES 2012

DISCIPLINES		DATES	LIEU
Activités Cyclistes	Chpt National Cyclocross	04 & 05/02	Fourmies (59)
Tir	Chpt National Hiver	09 au 11/03	Foecy (18)
Athlétisme	Chpt N ^{al} Cross Country	11/03	Troyes (10)
Ski et Sports de Neige	Rassemblement National	18/03	Combloux (74)
Athlétisme	Chpt National Indoor	25/03	Bordeaux (33)
Badminton	Rass. N ^{al} Jeunes et adultes	31/03 au 01/04	Houlgate (14)
Tennis de Table	12 Heures UFOLEP	08/04	Maise (91)
Tennis de Table	Championnat National B	28 & 29/04	Méricourt (62)
Gymnastique	1/2 finale - groupe 3	05 & 06/05	Vendôme (41)
GRS	Circuit jeunesse zone sud	12 & 13/05	Saint Quentin Falavier (38)
Football	Tournoi Foot à 7 et Vieux Crampons	18 & 19/05	Dammarie (28)
Volley Ball	Rass. National Jeunes	18 au 20/05	Valence (26)
Activités Cyclistes	Chpt National VTT	19 & 20/05	Saint Carreuc (22)
GRS	Chpt N ^{al} Festival & Equipes	19 & 20/05	Castelnau (34)
Gymnastique	Rass. Inter - grpe 3	19 & 20/05	Chappes (63)
Gymnastique	Rass. Inter – grpe 1	19 & 20/05	Wasquehal (59)
Arts Martiaux	Rass Judo, Kourach, Karaté, Viet Vo Doa, Jutjisu	26 & 27/05	Hérouville Saint Clair (14)
Football	Coupes Nationales	26 & 27/05	Oignies (62)
Gymnastique	1/2 finale - groupe 1	26 & 27/05 ?	Rungis (94)
Gymnastique	Rass. Inter – grpe 2	26 & 27/05	Saint Martin d'Hère(38)
Tennis de Table	Championnat National A	26 & 27/05	Paron (89)
Tir à l'Arc	Championnat National	26 & 27/05	Blois (41)
Volley Ball	Rass. National Adultes	26 & 27/05	Milly la Foret (91)
SAM CLAP	Critérium N ^{al} Modélisme Naval	26 au 28/05	Saint Pardoux (87)
Activités Cyclistes	Critérium N ^{al} Bike Trial	27/05	Banyuls sur mer (66)
GRS	Circuit Jeunesse zone ouest	27/05	Saint Eulalie (33)
GRS	Circuit Jeunesse zone Nord	27/05	Henin Beaumont (62)
Activités Cyclistes	National Bi Cross	03/06	Mont Près Chambord (41)
Activités Aquatiques	Championnat National	08 au 10/06	Nîmes (30)
Gymnastique	Chpt National et Trampoline	16 & 17/06	Lyon (69)

VIE SPORTIVE UFOLEP

DISCIPLINES		DATES	LIEU
Boules Lyonnaises	Critérium National	23 & 24/06	Périgueux (24)
Twirling Baton	Critérium National	30/06 & 01/07	Oullins (69)
Athlétisme	Championnat National Eté	30/06 & 01/07	Feurs (42)
Pétanque	Chpt National et Rass. Jeunes	05 au 07/07	Soissons (02)
Tir à l'Arc	Rass. Nal Jeunes et Sarbacane	08/07	Conty (80)
Activités Cyclistes	Championnat National Cyclospor	13 au 15/07	Rochechouart (87)
Raids multisports	Raidy to Go	17 au 31/07	Ile de France – 59-60-62-80
Sports Méca. Auto	Chpt National Poursuite sur Terre	18 & 19/08	Gueméné Penfao (44)
Sports Méca. Moto	STF Moto Cross	18 & 19/08	Apremont (85)
Sports Méca. Moto	Critérium National 50 à Galet	01 & 02/09	Nouzier (23)



IMPORTANT

Vous pouvez télécharger le calendrier des sports mécaniques 2012 ainsi que les additifs sur le site internet :

- **Pour les sports mécaniques auto :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/1CALENDRIER-ADDITIFS-2012.pdf>

- **Pour les sports mécaniques moto :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/CALENDRIER-ADDITIFS-2012.pdf>

- **Pour le Karting Piste :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/2CALENDRIER-ADDITIFS-2012.pdf>

- **Pour le VNM :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/3CALENDRIER-ADDITIFS-2012.pdf>



IMPORTANT

🚩 **Championnat National Cyclo-Cross** se déroulera les 4 et 5 février 2012 à Fourmies (59).

- La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/circulaire-cyclo-cross-2012.pdf>

🚩 **Championnat National Cross-Country** se déroulera le 11 mars 2012 à Troyes (10).

- La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/dossier-national-cross-2012.pdf>

- La fiche d'inscription est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Fichier-engagement-cross-2012.xls>

🚩 **Championnat National Indoor** se déroulera le 25 mars 2012 à Bordeaux (33).

- La circulaire d'organisation est téléchargeable sur le site internet :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/dossier-national_INDOOR-2012-.pdf

- La fiche d'inscription est téléchargeable sur le site internet :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/les_fiches_national_INDOOR2012.doc

Rassemblement National Foot à 7 SENIORS

(Adultes nés en 1972 et après)

BULLETIN D'ENGAGEMENT

L'Association :

Le département :

Engage : 1 - 2 - 3 équipe(s)

Pour le rassemblement National des **18 et 19 mai 2012 à Dammarie (28)**

Nom et prénom du correspondant :

Adresse :

☎ : E-mail :

Couleurs :

Ci-joint un chèque de **22,50€** x équipe(s) soit : € en règlement de cet engagement.

ATTENTION

Devant le succès grandissant de cette épreuve et pour permettre à la Commission Nationale de définir, au plus tôt, les modalités d'organisation et de qualification des équipes, merci de bien vouloir adresser ce bulletin à votre délégué départemental pour le 01/03/2012 au plus tard qui le transmettra à la commission nationale accompagné d'un chèque émanant du Comité Départemental pour le 15/03/2012 délai de rigueur.

Cachet du comité départemental

signature du responsable.

Pour tout renseignement concernant la restauration, l'hébergement..., contacter l'UFOLEP de l'Eure et Loir au tél : 02 37 84 05 92 - Fax : 02 37 84 05 99 – E-mail : ufolep28@orange.fr

José VIÉ

Chargé du Football à 7 de la CNS Football

31 rue Louis Braille - 89000 AUXERRE

Tél : 03 86 52 24 69 - E-mail : jose.vie@cegetel.net

Rassemblement National Foot à 7

LES VIEUX CRAMPONS

(Adultes nés en 1971 et avant)

BULLETIN D'ENGAGEMENT

L'association :

Le département :

Engage : 1 - 2 - 3 équipe(s)

Pour le rassemblement National des **18 et 19 mai 2012 à Dammarie (28)**

Nom et prénom du correspondant

Adresse :

① : E-mail :

Couleurs :

Ci-joint un chèque de **22,50€** x équipe(s) soit : € en règlement de cet engagement.

ATTENTION

Devant le succès grandissant de cette épreuve et pour permettre à la Commission Nationale de définir, au plus tôt, les modalités d'organisation et de qualification des équipes, merci de bien vouloir adresser ce bulletin à votre délégué départemental pour le 01/03/2012 au plus tard qui le transmettra à la commission nationale accompagné d'un chèque émanant du Comité Départemental pour le 15/03/2012 délai de rigueur.

Cachet du comité départemental

signature du responsable.

Pour tout renseignement concernant la restauration, l'hébergement..., contacter l'UFOLEP de l'Eure et Loir au tél : 02 37 84 05 92 - Fax : 02 37 84 05 99 – E-mail : ufolep28@orange.fr

José VIÉ
Chargé du Football à 7 de la CNS Football
31 rue Louis Braille - 89000 AUXERRE
Tél : 03 86 52 24 69
E-mail: jose.vie@cegetel.net

1 000 jeunes bénévoles futurs dirigeants

Afin de favoriser le renouvellement des générations des responsables associatifs et d'encourager l'engagement des jeunes au sein des associations sportives, un plan "1 000 jeunes bénévoles futurs dirigeants" d'associations sportives est mis en place en 2012.

Les appels à projet seront conduits sous la responsabilité des **délégués territoriaux du CNDS**, dans le cadre des commissions territoriales, en lien étroit avec les Comités Régionaux et Départementaux Olympiques et Sportifs (les CROS et les CDOS) qui devront s'appuyer sur les fédérations sportives afin de détecter les jeunes susceptibles de suivre ces formations.

L'appel à projet sera lancé dès la mi-novembre. Il appartient aux CROS et aux CDOS de faire remonter au CNDS leurs propositions de formation et la liste des 1 000 jeunes qui en seront bénéficiaires avant le 30 janvier 2012.

Les formations seront dispensées au cours de l'année 2012.



Service de Presse

Paris, le 05 décembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Plan « 1000 jeunes bénévoles, futurs dirigeants d'associations sportives »

Monsieur David DOUILLET, Ministre des Sports, a officiellement lancé, ce jour, le plan « 1000 jeunes bénévoles, dirigeants d'associations sportives ».

La France compte aujourd'hui plus de 11 millions de bénévoles dont 2,5 millions dans les associations sportives. Les jeunes étant sous représentés au sein des bureaux alors qu'ils sont la relève des années à venir, **ce plan a pour objectif d'encourager l'engagement des jeunes au sein des associations sportives et de favoriser le renouvellement des générations des responsables associatifs.**

Sa mise en œuvre se fera sous la forme d'appel à projet, financé sur la part territoriale du Centre Nationale pour le Développement du Sport (CNDS), qui vise à organiser, dans chaque région, des sessions de formation à destination de jeunes de 16 à 25 ans, licenciés auprès d'une fédération et adhérents bénévoles d'une association sportive depuis au moins un an.

Chaque région se verra attribuer les moyens financiers nécessaires à la formation de 10 jeunes par département, ce chiffre est une moyenne qui peut faire l'objet d'une pondération à l'intérieur de la région.

Les appels à projet seront conduits sous la responsabilité des délégués territoriaux du CNDS, dans le cadre des commissions territoriales, en lien étroit avec les Comités Régionaux et Départementaux Olympiques et Sportifs (les CROS et les CDOS) qui devront s'appuyer sur les fédérations sportives afin de détecter les jeunes susceptibles de suivre ces formations. Un effort particulier devra être engagé afin de tendre à la parité homme/femme dans les jeunes formés.

Les formations devront prioritairement prendre en compte le fait qu'elles s'adressent à un public jeune qui sera appelé demain à assumer des responsabilités au sein d'une structure associative. Ces formations doivent donc être différentes des formations habituellement proposées aux dirigeants associatifs déjà en place. Un cahier des charges précis sera adressé aux délégués territoriaux du CNDS.

Les formations doivent être conduites comme un premier pas incitant les jeunes à s'engager plus directement demain dans la conduite de leur association.



Ces formations seront conduites par les CROS et/ou les CDOS qui en assurent le contenu autour de 3 axes :

- Conduite de projet associatif et connaissance des acteurs du sport.
- Initiation à la gestion administrative et juridique des associations
- Initiation à la gestion financière des associations

A l'issue de la formation, un livret validant la formation sera remis à chaque participant, lequel sera conçu comme un premier pas vers le *Carnet de vie du bénévole* mis en place sur Internet par le CNOSF et qui permet de valoriser les expériences acquises par les bénévoles dans leur engagement associatif.

Il appartient aux CROS et aux CDOS de faire remonter au CNDS leurs propositions de formation et la liste des 1000 jeunes qui en seront bénéficiaires avant le 30 janvier 2012. Les formations seront dispensées au cours de l'année 2012.

Contact presse :

Service de presse / 01 40 45 94 47 – presse-cabinet@jeunesse-sports.gouv.fr



CAHIER DES CHARGES « 1 000 JEUNES BENEVOLES FUTURS DIRIGEANTS »

Contexte général :

Le ministère des sports et le mouvement sportif ont décidé, afin de favoriser le renouvellement des générations des responsables associatifs et d'encourager l'engagement des jeunes au sein des associations sportives, de lancer en 2012 un plan « 1000 jeunes bénévoles futurs dirigeants » d'associations sportives. Il traduit la volonté ministérielle de conforter la structuration associative et plus particulièrement des clubs, acteurs de l'animation sportive des territoires, source de cohésion sociale.

A travers ce plan, une dynamique visant l'accompagnement des jeunes dans la prise de responsabilités associatives est lancée afin que cette opération devienne régulière.

Autour d'actions de formation visant à faire découvrir aux jeunes les rouages de la vie associative sportive et ses clés d'investissement, la sensibilisation à l'engagement des jeunes sera ainsi favorisée dans les instances dirigeantes sportives.

I. Cahier des charges

Pour 2012, l'objectif vise à organiser dans chaque région des sessions de formation à destination de jeunes de 16 à 25 ans, licenciés auprès d'une fédération et adhérents bénévoles d'une association sportive depuis au moins un an. Chaque région se verra attribuer les moyens financiers nécessaires à la formation de 10 jeunes par département, ce chiffre étant une moyenne qui peut faire l'objet d'une pondération à l'intérieur du territoire régional. Un effort particulier devra être engagé afin de tendre à la parité homme/femme dans les jeunes formés.

Les formations devront prioritairement prendre en compte le fait qu'elles s'adressent à un public jeune qui sera appelé demain à assumer des responsabilités au sein d'une structure associative. Ces formations doivent donc être différentes des formations habituellement proposées aux dirigeants associatifs déjà en place.

Les formations doivent être conduites comme un premier pas incitant les jeunes à s'impliquer plus directement demain dans la vie de leur association et dans la conduite de celle-ci.

Ces formations seront conduites prioritairement par les CROS et/ou les CDOS qui en assurent le contenu autour de 3 axes :

- Conduite de projet associatif et connaissance des acteurs du sport.
- Initiation à la gestion administrative et juridique des associations
- Initiation à la gestion financière des associations

A l'issue de la formation, un livret, réalisé par le Ministère des Sports, en concertation avec le mouvement sportif, sera remis à chaque participant à cette formation, lequel sera conçu comme un premier pas vers le *Carnet de vie du bénévole* mis en place sur Internet par le CNOSF. Effectivement la formation « Jeunes Dirigeants » peut constituer l'occasion de mettre en évidence l'intérêt pour les jeunes de valoriser leur

engagement bénévole dans leur parcours scolaire, universitaire voire professionnel. Le Carnet de vie du bénévole peut constituer un outil favorisant cette valorisation.

II. Les éléments constitutifs du cahier des charges des sessions de formation

1. Modalités pédagogiques d'organisation du stage

- Respect des principaux contenus théoriques :
 - Découverte de la vie associative (loi 1901)
 - Méthodologie de projet
 - Outils comptables basiques
 - Organisation du sport en France
 - Responsabilité des dirigeants
 - Communication (module complémentaire)
- Respect des modalités d'apprentissage :
 - Articulation apports théoriques / Mise en situation pratique
 - Temps sportifs
 - Temps d'échanges sur les problématiques associatives (responsabilité des dirigeants, échange d'expériences)
- Délivrance d'un livret de formation attestant du suivi de la formation

2. Modalités de programmation

- 5 jours de formation minimum pouvant être organisés en plusieurs sessions

3. Modalités de « recrutement » des stagiaires

- Des critères de sélection devront être définis :
 - âge (16-25 ans)
 - être membre depuis au moins 1 an d'une association sportive affiliée à une fédération
 - respect des critères de parité, répartition des disciplines sportives, ...
 - motivation
 - ...
- Elaboration d'un dossier de candidature en conséquence présentant les jeunes à former et le contenu du projet de formation

4. Contenus de formation

Découverte de la vie associative

- Objectif du module : Eclairage sur les grandes lignes de la loi relative au contrat d'association de juillet 1901, identification des rôles et missions des différents membres d'une association, ...

Méthodologie de Projet

- Objectif du module : Mise en évidence des étapes clés de l'élaboration d'un projet de clubs (mobilisation et appropriation des outils)

Organisation du sport en France

- Objectif : Présentation générale des acteurs du sport et de leurs prérogatives aux différents échelons territoriaux. La participation de certains acteurs locaux du sport français (CROS/CDOS, Ligues/Comités départementaux sportifs, représentants des services de l'Etat,

représentants des collectivités, etc.) pourrait être envisagée afin de mettre en évidence les axes de collaborations locales autour des projets sportifs (débat ou table ronde)

Responsabilités des Dirigeants

- Objectif : Identification des responsabilités incombant aux dirigeants sportifs dans le cadre des activités développées par leur association. L'Intervention possible de personnes ressources en matière juridique sur le champ sport (représentants des services de l'Etat, organismes d'assurances expérimentées en matière de responsabilités associatives, etc..)

Initiation à la lecture comptable

- Objectif : connaître et savoir lire les outils comptables de base

Module complémentaire :

Communication

- Objectif du module : Initiation à la communication (identification des questionnements nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche de communication, identification des différents supports mobilisables en lien avec les publics visés, ...)

III. Suivi des jeunes formés pour les soutenir dans leurs engagements locaux :

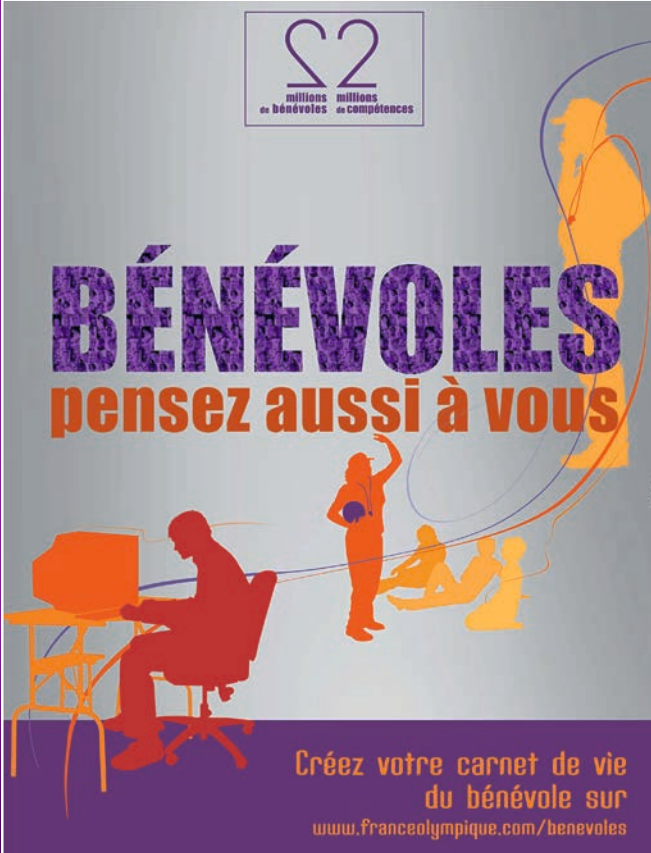
Encourager et mettre en œuvre un réseau local de jeunes dirigeants.

Valorisez votre expérience dans votre carnet de vie !

Vous êtes aujourd'hui plus de 2,5 millions de bénévoles à faire vivre le sport en France ! Votre investissement est un atout personnel qui vous permet d'acquérir de nombreuses compétences bien souvent éloignées de celles développées au cours de vos études ou de votre parcours professionnel.

Véritable complément au CV, le carnet de vie est un outil électronique créé par le CNOSF vous permettant de collecter vos expériences associatives et d'en capitaliser les acquis en vue de les valoriser dans votre parcours scolaire, professionnel ou encore personnel.

Faites valoir votre expérience associative, en créant votre carnet de vie du bénévole. Rendez-vous sur le <http://franceolympique.com/benevoles/CVB/>



22
millions de bénévoles millions de compétences

BÉNÉVOLES

pensez aussi à vous

Créez votre carnet de vie du bénévole sur www.franceolympique.com/benevoles

1 000

jeunes bénévoles

futurs dirigeants

LIVRET DE FORMATION



Le ministère des Sports et le CNOSF ont décidé de lancer ensemble un plan « 1 000 jeunes bénévoles futurs dirigeants d'associations sportives ».

Parce qu'il est indispensable de préparer les prochaines générations de dirigeants en leur faisant toucher du doigt très concrètement les responsabilités qui seront les leurs, une formation spécifique autour des principales compétences à acquérir, pour assumer demain des fonctions de dirigeant, est mise en place dans chaque région de France.

À travers ce livret, vous pourrez valoriser l'ensemble des compétences acquises au cours de cette formation tant auprès des responsables de l'association sportive à laquelle vous appartenez que dans vos recherches de stage ou d'emploi.

Vos compétences doivent en effet être mieux reconnues. Pour cela, vous disposez également d'un outil moderne et efficace mis en place sur Internet par le CNOSF : le carnet de vie du bénévole. Celui-ci vous accompagnera tout au long des différentes étapes de votre engagement associatif et vous permettra de faire valoir auprès d'un éventuel employeur l'ensemble des qualités que vous avez su développer dans votre vie de bénévole.



David Douillet, ministre des Sports

« Le monde sportif ne serait rien sans les bénévoles. Les jeunes doivent tenir une place de plus en plus importante dans nos associations. Avec le plan 1000 jeunes, nous voulons consolider notre tissu associatif et donner aux jeunes les moyens d'assumer de vraies responsabilités. »



Denis Masegla, président du CNOSF

« Transmettre le témoin fait partie des préoccupations de tout dirigeant et constitue la garantie de pérennité du mouvement sportif dans lequel chacun s'implique. Créer les conditions d'engagement des jeunes et les accompagner dans leur prise de responsabilités, c'est aussi l'un de nos devoirs. »

Objectifs de la formation :

Le plan 1000 jeunes bénévoles futurs dirigeants vous apportera les compétences essentielles à la conduite d'une association. La formation que vous allez suivre est orientée autour de 3 axes majeurs :

- la découverte de la vie associative et l'organisation du sport en France ;
- la formalisation et la mise en œuvre du projet associatif ;
- l'initiation aux règles comptables.

NOM ET PRÉNOM DU STAGIAIRE :

NOM DE L'ASSOCIATION :

SESSIONS	THÈME DE LA SESSION	DATE	CACHET DE L'ORGANISATEUR
SESSION N°1			
SESSION N°2			
SESSION N°3			
SESSION N°4			

À l'attention des comités
départementaux et régionaux

Nos réf : PhM/AEO/PCN/356

Paris, le 24 octobre 2011

☎ 01 43 58 97 64 aelouadehe.laligue@ufolep-uep.fr
01 43 58 97 65 pclaviernann.laligue@ufolep-usep.fr

Cher(es) ami(es),

Le dispositif du service civique, permet à des jeunes âgés de 16 à 25 ans de bénéficier d'une indemnité de 440 € (ou 540 € pour les publics prioritaires) prit en charge par l'État en contrepartie de l'accomplissement d'une mission d'intérêt général.

La Ligue de l'enseignement agréée pour accueillir des volontaires au sein de l'ensemble de ses secteurs et de leurs échelons déconcentrés, permet aujourd'hui à ses 2 000 volontaires d'effectuer à la fois une mission facilitant leur acquisition de nouvelles compétences, contribuant par la même occasion à une future insertion sociale et ou professionnelle et à la fois de dynamiser nos réseaux. Tout ceci dans le respect de la charte nationale et du catalogue de missions. Offrant ainsi à l'ensemble des volontaires une place équilibrée entre les bénévoles et les salariés composant notre réseau.

Mobilisant aujourd'hui 445 volontaires, les missions « sport » démontrent toute leur pertinence et leur place au sein du catalogue de missions. Aussi bien pour nos comités départementaux ou régionaux que pour l'ensemble de notre réseau d'association.

L'UFOLEP, souhaitant d'avantage accompagner les structures d'accueils départementales ou régionales et leurs volontaires, met en place un dispositif de labellisation des comités.

Ouvert à l'ensemble des comités départementaux et régionaux, sans limites de volontaires. Les comités labellisés bénéficieront d'un accompagnement méthodologique, financier et de la mise en place d'un dispositif de formation et de suivi de leurs volontaires.

La labellisation permet :

- aux structures d'accueils de recevoir une dotation de 500 € par volontaire,
- aux volontaires de suivre une formation méthodologique,
- aux volontaires de participer à un stage de formation continue,
- aux volontaires de bénéficier d'une formation PSC1.

Conditions d'attributions :

- le volontaire doit effectuer une des missions du cahier des charges (Cf. fiches de missions),
- participation du volontaire à l'ensemble des temps de formation et de mutualisation organisés.

Échéances :

- pour les volontaires accueillis entre le 1^{er} octobre 2011 et le 15 décembre 2011 retour des dossiers avant le 1^{er} décembre 2011,
- pour les volontaires accueillis entre le 1^{er} janvier 2012 et le 15 mars 2012 retour des dossiers avant le 1^{er} mars 2012,
- pour les volontaires accueillis entre le 1^{er} avril et le 15 juin retour des dossiers avant le 1^{er} juin 2012.

Contacts :

- pour les retours de dossiers : Patricia CLAVIER-NANN pclaviernann.laligue@ufolep-usep.fr
- pour tous renseignements ou accompagnement méthodologique : Adil EL OUADEHE aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr

Dans l'attente du retour de vos dossiers, recevez mes meilleures salutations sportives.

Philippe MACHU
Président National UFOLEP



UNION FRANCAISE DES ŒUVRES LAÏQUES D'EDUCATION PHYSIQUE

SERVICE CIVIQUE : dispositif jeunes volontaires UFOLEP

Développement et mise en œuvre d'une politique sportive multisports en direction du public masculin + 35 ans.

Missions :

- recensement des attentes et besoins du public + 35 ans masculin,
- recensement des partenaires locaux potentiels (association, financiers, opérationnels),
- mise en place d'une offre sportive.

Dans le cadre de sa mission, le volontaire recruté(e) sera amené à collaborer avec les membres de la Direction Technique Nationale et de sa structure d'accueil, mais aussi avec les bénévoles de la fédération, les membres des commissions sportives, les membres des groupes de travail nationaux.

Profil :

- avoir moins de 26 ans,
- goût prononcé et connaissance dans le domaine du management des activités physiques et sportives et du « sport pour tous »,
- qualité rédactionnelle.

UNION FRANCAISE DES ŒUVRES LAÏQUES D'EDUCATION PHYSIQUE

SERVICE CIVIQUE : dispositif jeunes volontaires UFOLEP

Développement et mise en œuvre d'une politique sportive multisports en direction des seniors

(+ de 55 ans).

Missions :

- recensement des activités et des projets touchant le public senior,
- recensement des partenaires locaux potentiels (opérationnel, financier, associatif),
- mise en place d'une offre de pratique sportive régulière.

Dans le cadre de sa mission, le volontaire recruté (e) sera amené à collaborer avec les membres de la Direction Technique Nationale et de sa structure d'accueil, mais aussi avec les bénévoles de la fédération, les membres des commissions sportives, les membres des groupes de travail nationaux.

Profil :

- avoir moins de 26 ans,
- goût prononcé et connaissance dans le domaine du management des activités physiques et sportives et du « sport pour tous »,
- qualité rédactionnelle.

UNION FRANCAISE DES ŒUVRES LAÏQUES D'EDUCATION PHYSIQUE

SERVICE CIVIQUE : dispositif jeunes volontaires UFOLEP

Développement et mise en œuvre d'une politique sportive en direction des territoires fragilisés

- **Zones Urbaines Sensibles**
- **Zones de Revitalisation Rurale.**

Missions :

- Effectuer un diagnostic territorial :
 - état des lieux de la population du territoire cible,
 - état des lieux de l'offre de pratique sportive,
 - recensement des attentes et besoins de la population,
 - mise en place d'une offre de pratique sportive.

Dans le cadre de sa mission, le volontaire recruté(e) sera amené à collaborer avec les membres de la Direction Technique Nationale et de sa structure d'accueil, mais aussi avec les bénévoles de la fédération, les membres des commissions sportives, les membres des groupes de travail nationaux.

Profil :

- avoir moins de 26 ans,
- goût prononcé et connaissance dans le domaine du management des activités physiques et sportives et du « sport pour tous »,
- qualité rédactionnelle.

**QUOTAS PRÉVISIONNELS POUR LE CHAMPIONNAT NATIONAL (SAISON 2011-2012)
7 ET 8 JUILLET 2012 À SOISSONS (02)**

Ces quotas de participation, calculés sur la base des effectifs de l'année sportive 2010/2011 et transmis à la CNS par l'intermédiaire de la fiche-enquête parue au contact n°7 du 1/12/2011, ne sont donnés qu'à titre indicatif. Si la pratique de l'activité Pétanque au cours de cette année 2010/2011 le justifie, une réactualisation des quotas peut être acceptée sur demande justifiée des Comités Départementaux le souhaitant.

22 départements ont retourné la fiche enquête. Les quotas ont donc été calculés avec les indications fournies par ces départements. Par ailleurs, ceux qui n'ont pas répondu à l'enquête ne pourront bénéficier des remboursements légaux. La méthode de calcul est valable pour chacune de 7 catégories, à savoir :

Nbre d'équipes prévues au tableau X Nbre joueurs déclarés dans la catégorie par le département
Nombre total de joueurs de tous les départements recensés dans la catégorie

Catégories	TASU	TADA	TV 24	TJ	DF	DM	SM
<i>Nbre Equipes prévues</i>	80	32	24	16	24	24	12
AISNE	DEPARTEMENT ORGANISATEUR						
AUBE	3	0	0	0	0	0	0
CORREZE	4	5	1	1	1	1	0
CREUSE	9	4	2	3	2	2	0
DORDOGNE	10	0	5	2	5	5	3
EURE ET LOIR	3	1	1	1	1	1	1
INDRE	6	3	1	0	2	1	0
GIRONDE	1	0	0	1	1	0	0
LOIRE	4	5	5	1	1	3	0
LOIRE ATLANTIQUE	3	2	1	0	0	1	0
LOIRET	2	3	1	1	1	0	3
HAUTE MARNE	5	0	1	1	2	1	3
MEUSE	5	0	1	1	1	2	0
NORD	4	0	0	0	0	1	0
ORNE	0	2	0	0	0	0	0
PAS DE CALAIS	6	1	0	1	1	1	2
PUY DE DOME	2	3	1	0	2	1	0
PYRENEES ORIENTALES	1	0	0	0	0	0	0
RHÔNE	1	0	0	0	1	0	0
VENDEE	1	1	0	0	1	0	0
HAUTE VIENNE	6	0	2	1	2	2	0
YONNE	0	2	0	0	0	0	0
ESSONNE	1	0	1	1	0	1	0

TASU = Triplettes Adultes Strictement UFOLEP - **TADA** = Triplettes Adultes Double Appartenance

TJ = Triplettes Jeunes 11/16 ans - **DF** = Doublettes Féminines - **SM** = Sextettes Mixtes

DM = Doublettes Mixtes Adultes (un masculin + une féminine)

(*) La catégorie « Triplettes Jeunes » (TJ) a été modifiée : les jeunes peuvent y participer à partir de l'âge de 11 ans. De ce fait, les jeunes qui figurent dans les équipes TJ et/ou SM, doivent obligatoirement être âgé(e)s de 11 à 16 ans, c'est-à-dire être né(e)s entre le 1^{er} janvier 1995 et le 31 décembre 2000. Aucun sur classement n'est autorisé pour les moins de 13 ans révolus.

LETTRE DU RESEAU NATIONAL DES SPORTS DE NATURE JANVIER 2012



Lettre du réseau national des sports de nature



Janvier 2012 - n°73



Nous avons le plaisir de vous adresser la lettre du réseau national des sports de nature.

Au sommaire ce mois-ci :

- l'avis de l'expert : Michel VION, Président de la Fédération française de ski ;
- les brèves du réseau...
- échange avec Daniel GAIME ;
- le point sur le Conseil national du ski nordique ;

Vous retrouverez également l'ensemble des lettres précédentes en suivant ce lien : [historique de la lettre du réseau sur www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

L'équipe du Pôle ressources national des sports de nature

LA PREUVE PAR 12 EN 2012

LES 12 HEURES UFOLEP DE TENNIS DE TABLE
Challenge "Carole ARTAUD"

PAR EQUIPE DEPARTEMENTALE DE TROIS

AURONT LIEU À
MAISSE près de MILLY LA FORET (91 – Essonne)

LE DIMANCHE 8 AVRIL 2012
DE MIDI À MINUIT

Renseignements et inscription :

Jean-Paul PIVERT

8 rue Pasteur

77870 VULAINES SUR SEINE

☎ 01 64 23 93 13 / 06 81 82 23 72

Courriel : jp-pivert@orange.fr

LES 12 HEURES DE TENNIS DE TABLE DE L'UFOLEP

Challenge « Carole ARTAUD »

ÉPREUVE NON STOP SUR 12 HEURES PAR ÉQUIPE DE 3 JOUEURS

+ COMPOSITION DES ÉQUIPES

Les équipes se composent de 3 joueurs :

- un adulte masculin ou féminin, de 17 ans ou plus
- une féminine, de 13 ans ou plus
- un jeune garçon ou une jeune fille entre 13 et 16 ans inclus.

NB – *Il est autorisé pour une et une seule équipe par département de remplacer la féminine par un deuxième jeune garçon*

La mixité entre les associations d'un même département est autorisée.

Le total des classements des trois joueurs ne doit pas être supérieur à 3600 points, les plus faibles classements seront comptés pour 650 points.

+ ENGAGEMENTS

Chaque département reçoit la circulaire d'organisation et peut engager une ou plusieurs équipes selon le nombre de places disponibles.

Le juge arbitre de l'épreuve est le seul habilité à autoriser l'engagement d'équipes supplémentaires.

+ DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

- a) la compétition se déroule le dimanche de Pâques **8 AVRIL 2012** de 12 heures à 24 heures précises.
- b) Le premier tour est disputé par tirage au sort intégral entre toutes les équipes. Les tours suivants se déterminent par tirage au sort orienté selon le nombre de victoires dans les tours précédents.
- c) Chaque rencontre comporte trois simples et un double joués en trente et un points sans écart de deux points.
- d) Le double est joué en premier, puis les trois simples. Les deux joueurs n'ayant pas participé au double devront obligatoirement participer à l'un des deux premiers simples.
- e) En cas d'égalité, les joueurs n'ayant pas participé au double jouent une partie supplémentaire dite « mort subite » en cinq points ;
- f) Chaque équipe inscrit librement et indépendamment de son adversaire l'ordre de participation de ses joueurs.

+ ORGANISATION

- L'organisation technique est confiée à la CNS. L'organisation matérielle est confiée à un comité départemental volontaire.

EPREUVE ORIGINALE « LES 12 HEURES DE L'UFOLEP »

La C.N.S. Tennis de Table propose pour la quinzième année, l'épreuve : « les douze heures de l'UFOLEP » le 8 avril 2012 de 12 heures à 24 heures.

Il ne s'agit pas d'ajouter une nouvelle coupe à celles qui existent déjà, mais de perpétuer un challenge, sur un temps donné, expression évolutive d'une pratique du tennis de Table. Cette épreuve est différente de celles proposées habituellement et s'inscrit dans les propositions de l'UFOLEP :

PARTICIPER ET TERMINER L'EPREUVE SONT LES OBJECTIFS ESSENTIELS

- pas d'élimination
- aucune exigence de niveau
- autonomie des départements qui engagent leur équipe sur des critères par eux mêmes définis
- mixité des équipes sur plusieurs points : âge, sexe et éventuellement associations.

**Lieu : MAISSE près de MILLY LA FORET (91 – Essonne)
Date : Le 8 avril 2012 de 12 heures à 24 heures**

✂

FICHE D'INSCRIPTION

A renvoyer pour le **12 MARS 2012** à

Monsieur Jean-Paul PIVERT
8 rue Pasteur - 77870 VULAINES SUR SEINE
☎ 01 64 23 93 13 / 06 81 82 23 72
Courriel : jp-pivert@orange.fr

Département :

Responsable d'équipe :

Adresse :

Code postal : Ville :

Fax : Téléphone : Mail :

- Engage équipe(s) aux 12 heures à Maisse (91) près de Milly La Foret (91)

Montant de l'engagement pour une équipe selon les règlements financiers 2011/2012

12,00 € par adulte et 5,50 € par jeune

Montant si 2 adultes + 1 jeune : 29.50 € x équipe(s) soit à l'ordre de l'UFOLEP

Montant si 1 adulte + 2 jeunes : 23.00 € x équipe(s) soit € à l'ordre de l'UFOLEP

COMPOSITION DES ÉQUIPES ENGAGÉES

Aux 12 heures de Tennis de Table UFOLEP
À MAISSE près de MILLY LA FORET (91 – Essonne)

LE DIMANCHE 8 AVRIL 2012 DE MIDI À MINUIT

Bien entendu, avant le début de l'épreuve, tout changement reste possible. Prière de les signaler dès votre arrivée sur les lieux de l'épreuve.

DEPARTEMENT :

EQUIPES	FEMININE avec classement en points	JEUNE avec classement en points	FEMININES avec classement en points
Equipe 1			
Equipe 2			
Equipe 3			
Equipe 4			
Equipe 5			

N'oubliez pas votre dossard « personnalisé » ainsi que votre licence UFOLEP dûment homologuée.

A renvoyer pour le **12 mars 2012** à :

Monsieur Jean-Paul PIVERT
8 rue Pasteur - 77870 VULAINES SUR SEINE
☎ 01 64 23 93 13 / 06 81 82 23 72
Courriel : jp-pivert@orange.fr

Compte-rendu de la réunion du 12 et 13 novembre 2011 à Obterre

Présents : C. ALMANINI, P. HALBARDIER, C. LOBGEAIS, A. HAEZEWINDT, S. TRIQUENAU

Assiste : N. ARADAN (Comité Directeur)

BILAN DU NATIONAL

- **Points Positifs :**

- ✚ Bonne organisation.
- ✚ Le système des feuilles et des tables de couleur a facilité l'organisation des juges (à poursuivre). Le juge arbitre reste sur la même couleur.
- ✚ Inscriptions des associations arrivées avant la date limite.
- ✚ Respect des horaires.
- ✚ Repas sur place pour les officiels.
- ✚ Navette pour le vin d'honneur.
- ✚ Présence de tous les présidents au vin d'honneur (à poursuivre).
- ✚ Organisation de la soirée.

- **Points négatifs :**

- Circulaire arrivée très tard.
- Prévoir 2 sonos branchées.
- Pas de réunion séparée entre les juges d'entrée, technique, chorégraphique.
- Horaire d'arrivée tardif de certains juges à la réunion.
- Les propos désobligeant de certaines associations.
- Manque une personne pour s'occuper des tâches administratives.

BILAN DES JUGES

- **Points Positifs :**

- ✚ Ecart de point entre les juges en solo entre 0 et 5,75 points.
- ✚ Ecart de point entre les juges en duos entre 0 et 8,75 points.
- ✚ Ecart de point entre les juges en équipe entre 0 et 5 points.
- ✚ Ecart de point entre les juges en Inter génération entre 0,5 et 5,25 points.

- **Points Négatifs :**

- ✚ Problème avec les juges d'entrée.
- ✚ La différence Nord Sud.
- ✚ Problème pour la note de l'appréciation chorégraphique, rappel elle doit être mise par les 2 juges (chorégraphique et technique).

Rappel : une athlète peut-être pénalisée si le soutien-gorge sort du justaucorps ou s'il est noir sous du chair.

Un bâton sale est pénalisé sauf si ce sont des traces du praticable. Prévoir un « torchon » pour le nettoyer. Cette année au national, les trois réunions de juges seront séparées et les personnes devant animer ces réunions seront désignées à la CNS du mois de mai. Dans les équipes, les remplaçants doivent être inscrits dès le départemental. Tous les juges doivent pouvoir justifier leurs notes. Les échanges même avec chutes sont comptés par le Juge N°2. La pénalité est attribuée par le juge technique.

REFERENTIEL

Les points Bonus seront accordés que s'il y a la majorité de mouvements de niveau 5 pour les 17-29 ans (8 mouvements). **Mais tous les mouvements devront se situer entre le 4 et le 5.**

Pour les 30 ans, il faudra une majorité de mouvements du niveau 4 (8 mouvements). **Mais tous les mouvements devront se situer entre le 3 et le 4.**

Le référentiel des 30 ans a été revu et confirmé par la CNS. Il sera envoyé à tout les officiels.

Les feuilles de jugements et le logiciel sont en cours de modification.

ETUDE DES LISTINGS

Après étude des listings par la CNS, il a été décidé de séparer la catégorie 11-12 ans en solo.

DEROGATIONS

La CNS a étudié toutes les dérogations qui lui ont été envoyées avant le 5 novembre 2011 et a émis un avis favorable ou défavorable.

Carole se charge encore d'envoyer les courriers réponses des dérogations aux associations.

VERIFICATION DES INTER-GENERATION

La CNS a vérifié les compositions des équipes Intergénération qu'elle a reçues. Certaines ne sont pas correctes et en seront informées par mail.

CD

Ne pas mettre les adressiers. Le CD technique est à finaliser et il sera envoyé en janvier à Paris pour la duplication.

FORMATION

Colette a envoyé aux formateurs des tableaux à remplir afin de connaître les noms des personnes qui entrent en formation.

Pour la validation de la formation, c'est le formateur qui certifie après réinvestissement sur plusieurs compétitions. Il faut au moins une année de jugement en double voir plus pour les départements où il n'y a que 2 ou 3 compétitions dans la saison.

Le stage de réinvestissement doit être validé par le délégué départemental.

Les juges arbitres doivent vérifier auprès des formateurs départementaux et du responsable formation de la CNS (Colette ALMANINI) de la formation des juges avant de d'élaborer la composition de leur jury lors des compétitions.

DIVERS

Une nouvelle page (palmarés) sera réalisée sur le logiciel (au moins pour le national)

Lors du national, pour obtenir des T-shirts grandes tailles, les demander à l'association organisatrice.

Une catégorie Sénior solo va être créée jusqu'au régional. Ensuite, une étude sera réalisée pour savoir si celle-ci doit être créée au niveau national.

Après chaque départemental, les résultats doivent être envoyés à Carole LOBGEAIS.

Le Pas-de-Calais aimerait organiser le national 2013.

ECHEANCIER

- ✚ Janvier 2012 : Formation sur la mise en pratique du CD Technique.
- ✚ Février 2012 : Réunion de la CNS avec signature du cahier des charges à Oullins.
- ✚ 8 Mai 2012 : Envoi des résultats des régionaux.
- ✚ 12 et 13 Mai 2012 : Réunion de la CNS pour la préparation du national lieu à définir.